

CHAPITRE 1

Les faux témoins de Jésus

Est-il possible de prouver Dieu au moyen de l'étude historique ? Voilà une étrange question, mais comme le remarque Vittorio Messori¹ :

Le christianisme est le seul message religieux de l'histoire qui ne se fonde pas sur une sagesse, mais sur une affirmation historique précise : l'homme Jésus, mort sous Ponce Pilate, et ressuscité à Jérusalem.

C'est délibérément que le christianisme place sa source dans l'histoire, et en précisant même assez étroitement l'époque. En outre, il reprend à son compte l'Ancien Testament dont une partie se veut historique, notamment les récits de la Genèse. En revêtant les textes bibliques d'un caractère sacré qui garantit leur authenticité absolue, l'Église chrétienne a voulu n'imposer rien de moins que son explication de la création du monde et de l'apparition de l'homme. Encore de nos jours, les créationnistes et les témoins de Jéhovah nous le rappellent régulièrement. C'est dire si dans ces conditions nous sommes en droit d'être exigeants, car le propos de l'Église ne constitue pas moins que l'affirmation de l'historicité non seulement de son Christ Jésus, mais aussi celle du déluge, de la traversée de la mer Rouge, de personnages ayant vécu plus de 900 ans, de l'Annonciation par l'ange Gabriel, de la conception virginale de Marie, de la résurrection de Lazare et de Jésus, ainsi que les autres miracles. Devant des affirmations aussi spectaculaires, il faut être en mesure de produire des preuves historiques non moins spectaculaires.

¹ Vittorio Messori — Hypothèses sur Jésus – éd. Mame

Or, concernant plus précisément le cas de Jésus, de quoi disposons-nous ? S'il faut en croire les évangiles, certains des événements les plus remarquables de sa vie se sont déroulés en présence de nombreux témoins, notamment à l'occasion de cinq épisodes fameux :

- 1) Sa naissance a eu lieu en présence de divers observateurs ; elle avait été prévue par des astrologues étrangers, le roi Hérode le Grand en avait été averti et à cette occasion, de nombreux enfants furent assassinés ;
- 2) En le baptisant dans le Jourdain devant une foule nombreuse, Jean a proclamé la primauté de Jésus. Jean était un prophète considéré, entouré de nombreux disciples, et son existence historique est peu douteuse ;
- 3) La plupart des signes et miracles attribués à Jésus ont été réalisés devant une assistance importante et ont concerné une vaste aire géographique ;
- 4) L'arrestation de Jésus et son procès à Jérusalem ont eu lieu devant de nombreux témoins, tant juifs que romains ;
- 5) Si la crucifixion est un acte banal à l'époque, les circonstances qui l'ont accompagnée étaient singulières, qu'il s'agisse de l'obscurité soudaine, du tremblement de terre ou de la disparition ultérieure du corps.

On serait donc en droit de s'attendre à disposer de nombreux témoignages, même indirects, de ces faits spectaculaires qui n'ont pu manquer de frapper l'imagination des contemporains², d'autant que l'activité de Jésus a concerné la Judée, la Galilée et la Samarie, mais aussi quelques incursions en direction de Tyr et de Sidon.

Or, que nous dit l'histoire à propos de Jésus ? **Rien**. Pas de preuve ni seulement la moindre trace³ de l'existence d'un prédicateur juif galiléen nommé Jésus, crucifié à Jérusalem à l'époque de Ponce Pilate. Pas un historien, pas un chroniqueur juif, grec ou romain, pas un philosophe ou géographe, pas un seul auteur parmi tous ceux qui ont parcouru la région dans les soixante années qui ont suivi la mort de Jésus ne nous a laissé la plus petite allusion à son existence. Sur ce sujet, les historiens sont incapables de produire le moindre document, la moindre inscription voire le plus petit indice.

² Le voile du temple qui se déchire de haut en bas a forcément dû marquer les Juifs de Jérusalem en raison de sa force symbolique, et ce souvenir ravivé avec les événements de 70 et 135.

³ Objectivement, à la question « Que sait l'histoire de Jésus ? », la réponse courte devrait être : 1) le dieu des chrétiens ; 2) un prophète important de l'Islam ; 3) nota bene : ces deux religions le tiennent pour un personnage historique.

Si nous ne disposons d'aucun témoignage provenant des protagonistes, c'est que ni Jésus ni ses proches n'ont écrit quoi que ce soit qui ait pu parvenir jusqu'à nous. Leurs détracteurs ou adversaires non plus. Justin et Tertullien avaient allégué des *procès-verbaux* de Pilate : des faux, même selon Eusèbe de Césarée. On ne trouve aucune trace non plus dans les archives de l'Empire romain qui était pourtant paperassier. Dressons l'inventaire :

Des absences anormales

On ne peut que constater l'absence de toute mention relative à Jésus dans l'œuvre de la quarantaine d'historiens qui se sont succédé au cours des deux premiers siècles. Il reste pourtant suffisamment d'écrits de ces auteurs pour constituer une vaste bibliothèque. Leur silence constitue un témoignage assourdissant envers les historiens modernes.

La plus ancienne source dont nous pouvons disposer est une *Histoire romaine* de **Veilleius Paterculus**, historien proche de Tibère qui décrit l'histoire de son règne jusqu'en l'an 30⁴. Malheureusement, la partie concernant les années 29-30 est manquante. Les *Annales* de **Tacite** présentent également une lacune à cette date, de même que l'œuvre de **Suétone** et celle de **Dion Cassius** (v 115-235). De nombreux documents dont nous connaissons l'existence parce qu'ils ont été cités ultérieurement ont disparu. S'ils avaient témoigné de l'existence historique de Jésus, il ne fait aucun doute qu'on aurait pris soin de les conserver et de les recopier. Ont-ils été simplement victimes des outrages du temps ou plutôt du zèle du christianisme triomphant du IV^e siècle appliqué à faire disparaître les absences gênantes ou les traces de discordances ?

Autres absents remarquables : le *Commentarium de vita sua*, de **Tibère**, rédigé vers la fin de sa vie en 37, les *Annales* et le *De vita sua* de **Claude** en 54, l'*Histoire romaine* de **Servilius Nonianus**, consul en 35 sous Tibère et mort en 60 sous Néron, les *Histoires* de **Sénèque** (-55 à +39), l'*Histoire générale* d'**Aufidius Bassus** (10-65), l'*Histoire générale* de **Pline l'Ancien** (23-79), divers ouvrages de **Cluvius Rufus** (+70) et **Fabius Rusticus** qui couvraient pourtant la période concernée.

À ce stade, il convient d'intercaler une remarque méthodologique : nous ignorons ces textes qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, mais les rédacteurs

⁴ Il s'arrête sur le personnage de Quintilius Varus qui eut la Syrie sous son autorité, mais ne nous livre aucune allusion à la Judée du temps de Jésus (CXII).

des évangiles, les Pères de l'Église, et d'une manière générale tous les auteurs de la littérature patristique les connaissaient. Nous ne saurons jamais jusqu'à quel point les aventures de Jésus font écho à des événements qui se sont réellement produits et ont été relatés par Just de Tibériade ou par Philon d'Alexandrie dans son *Ère de Pilate*, ou tout autre auteur de l'époque, mais nous pouvons être certains que les rédacteurs des évangiles ont disposé d'une documentation plus abondante que ce qui nous est parvenu.

Des silences choquants

Philon d'Alexandrie (13 av. J.-C. -54)

Cet écrivain juif, historien et philosophe est né avant Jésus et mort après lui. Dans une production abondante, il ne nous laisse aucune allusion à Jésus, sa prédication, sa crucifixion, ses apôtres, ses disciples ou ses Églises. Auteur d'une cinquantaine de traités dont une *Ère de Pilate*, il était proche du Sanhédrin et ne peut avoir été dans l'ignorance des événements. Il adresse au nouvel empereur Caligula sa *Legatio ad Gaium* dans laquelle il dénonce les méfaits de Pilate après le départ en disgrâce de ce dernier. Il serait logique qu'il mentionne l'épisode Jésus, que ce soit pour dénoncer l'attitude de Pilate ou pour se féliciter de l'exécution d'un faux prophète. Tant d'occasions se présentent à lui d'évoquer l'existence de Jésus que son silence complet est anormal. Par la suite, il n'a pu manquer d'être témoin de l'activité d'une première Église chrétienne à Jérusalem sous la responsabilité de Jacques le Juste, frère de Jésus, ni de l'incessante activité de Paul, contre les chrétiens dans un premier temps, puis soudainement en leur faveur. Philon s'est aussi intéressé aux esséniens et à la secte des thérapeutes, mais les chrétiens de Jérusalem lui sont inconnus ou du moins, sont absents de son œuvre. Les exégètes ont remarqué que sa philosophie du *logos* présente des ressemblances avec celle des anciens chrétiens qui la lui ont vraisemblablement empruntée, au point qu'il a pu passer pour un auteur chrétien selon Eusèbe, saint Jérôme et Photios au IXe siècle.

Just de Tibériade

D'origine galiléenne comme Jésus, gouverneur militaire de la Galilée engagé dans la lutte contre les Romains en 66, il polémique avec Flavius Josèphe à propos des origines de la défaite de 70, sans qu'aucun n'évoque une raison liée à la mise à mort d'un prophète. Just est muet à propos de son compatriote Jésus et n'évoque même pas les premiers chrétiens dans son *Histoire de la guerre*

d'indépendance des Juifs, pas plus que dans ses *Chroniques*. Si ces ouvrages ne nous sont pas parvenus, nous disposons du témoignage de Photios, au IXe siècle, qui constate avec amertume cette lacune :

De même que tous les autres écrivains juifs [Just de Tibériade] n'a fait aucune mention de la venue du Christ, des choses qui lui sont arrivées, de ses miracles.

On se demande ce que Just de Tibériade a pu écrire au sujet du mouvement messianiste galiléen qui a sévi durant la première moitié du premier siècle, et sur les événements qui se sont produits pendant les dix années où Ponce Pilate a gouverné la Judée. Il ne fait pas de doute que s'il avait témoigné de l'existence d'un prédicateur crucifié et ressuscité, son œuvre eût été mieux préservée.

Pline l'Ancien (23-79)

Ce géographe romain curieux visite la Palestine dans les années soixante et mentionne l'existence de la secte des esséniens⁵, discrètement retirée près de la mer Morte. Mais il ne cite pas la présence d'une communauté chrétienne installée au grand jour à Jérusalem et dirigée par Jacques, frère de Jésus. C'est l'absence la plus choquante pour Georges Las Vergnas⁶ qui s'en étonne en ces termes :

Voilà un esprit curieux, féru d'histoire naturelle et de phénomènes cosmiques : on sait qu'il mourra en 79, lors de l'éruption du Vésuve observée de trop près. Or, cet homme de science est en Palestine vers 60, avec les armées romaines. C'est encore trop tôt, par hypothèse, pour que Jésus et ses prouesses soient oubliés. Pline va sûrement rencontrer des témoins ou des obligés du Christ : l'aveugle-né ou la fille de Jaïre, un garde du tombeau, un berger de la nuit miraculeuse. Amateur d'éclipses, il va se passionner aux ténèbres du Vendredi saint, comparer l'étoile des mages à celle de César (Hist.Nat., livre XI, chapitre 24). À ses 150 volumes de notes, il peut en ajouter dix d'un coup. Las ! Il ignore tout de Jésus et de ses prodiges.

Sans doute gêné par ce silence, Daniel-Rops tente de la justifier⁷ par le peu d'importance qu'aurait eu pour un citoyen de Rome l'apparition d'un obscur

⁵ Ce mouvement, bien antérieur à Jésus et signalé par Flavius Josèphe, n'est pas cité dans les évangiles. Pourtant de nombreux auteurs affirment que le christianisme y plonge ses racines.

⁶ Georges Las Vergnas - Jésus-Christ a-t-il existé ? Paris, 1958

⁷ Nouveau problème de méthode à signaler, dont les *spécialistes* sont coutumiers : opposer à un fait un simple argument. Confronté à une réalité, on répond par un élément de discussion, comme si une opinion ou une hypothèse pouvait annuler la force d'un fait.

prophète palestinien. Daniel-Rops semble oublier qu'il s'agit du fils de Dieu ressuscité et que Pline est un géographe sérieux qui s'est rendu sur les lieux. Il néglige aussi le fait que Jacques était assez important pour que sa mort ait justifié le renvoi d'un grand prêtre qui venait d'être nommé, ainsi que le rapporte Flavius Josèphe.

Plutarque de Chéronée (46-120)

Cet historien grec minutieux n'aurait pas passé sous silence des faits aussi spectaculaires dans son œuvre volumineuse, dont *les Hommes illustres*, ensemble de soixante-deux biographies dont quarante-huit nous sont parvenues. Hélas, parmi les manquantes figurent celles d'Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron, et donc autant d'occasions perdues d'entendre parler de Jésus, de ses disciples, des premiers chrétiens ou de la naissance de l'Église.

Juvénal (65-128)

Ce poète satirique, qui se moquait des superstitions qui en son temps affluaient à Rome, signale la Juiverie comme une des folies courantes. Mais il n'en distingue pas les chrétiens dont il ignore même le nom, alors que d'après Tacite, ils ont été gravement persécutés sous Néron à la suite de l'incendie de Rome.

On peut également noter le silence d'autres auteurs du premier siècle dont une partie de l'œuvre nous est parvenue : Diogène, Quintilien (65-95), Laërce, Aulu-Gelle, Pétrone, Lucain, Pausanias, Perse (34-62), Martial (40-104), Sénèque (-4,66) en dépit de la correspondance qu'on lui attribue avec Paul et qui est un faux.

À ce stade, **une première conclusion** s'impose, qui faisait l'objet de la première présomption citée dans le prologue : l'absence d'attestations de la part des auteurs profanes dans le courant du premier siècle, ce qui permet d'affirmer que nous ne disposons d'aucune documentation qui nous apporterait la preuve de l'existence du Jésus historique, ni même la moindre trace. Dès lors, deux explications sont possibles : soit Jésus n'a pas existé et il est alors normal que personne n'ait parlé de lui, soit le personnage qui est à l'origine de Jésus présentait un profil fort différent de celui dont s'est emparé l'Église, ce qui a conduit à progressivement effacer ses traces.

Les premiers témoignages

De qui Jésus peut-il se réclamer en dehors de l'Église ? Selon Adolf Harnack, le célèbre historien et théologien protestant, l'ensemble de ces témoignages profanes tiendraient sur une simple feuille de papier. Ils interviennent tardivement, tout à la fin du siècle, soit trois à quatre générations après les faits. Un simple examen permet de constater qu'ils portent essentiellement sur l'existence de communautés chrétiennes à leur époque et sur le discours qu'elles pouvaient tenir. Ces premiers témoignages sont aussi fortement suspectés d'être des faux tardifs et dans certains cas grossiers comme on l'examinera dans le détail.

Les progrès de l'histoire nous permettent de tenter de reconstituer le parcours suivi par l'Église primitive qui nous est de mieux en mieux connu, car il a fait récemment l'objet d'études bien documentées, mais dans l'ensemble, notre source principale reste le Nouveau Testament, notamment le livre des Actes des apôtres qui affirme vouloir raconter comment les compagnons de Jésus s'organisèrent pendant les premières décennies qui suivirent la vie de leur maître.

D'après les Actes des apôtres (Ac 11,26), le mot *chrétien* fut créé à Antioche, capitale de la Syrie romaine où s'était établie une colonie juive qui vit la première prédication apostolique. Mais les spécialistes modernes constatent que le mot lui-même, *christiani*, est de formation latine notamment dans sa terminaison et qu'il a plutôt vocation à provenir du vocabulaire romain que juif. Désigner à l'époque des Actes des apôtres des « chrétiens » serait donc faire montre d'anachronisme, car l'histoire sait que ces premiers courants chrétiens étaient aussi habituellement désignés sous d'autres noms. Il est en effet fréquemment fait référence à des Galiléens⁸ des Nazôréens⁹, des Ébionim¹⁰ et des Jesséens¹¹. Mais ils se disaient avant tout juifs, et cette qualité de fils

⁸ cf. Ac 1,11 et Ac 2,7

⁹ cf. Ac 24,5. Le procureur Félix qui arrête Paul le présente comme le chef de la secte des nazôréens (πρωτοστάτην τε τῆς τὸν Ναζωραίων αἰρεσέως). Épiphane de Salamine se fait insistant : « *il y eut des nazôréens avant le Christ et qui ne le reconnurent pas ; mais je le répète, les chrétiens étaient désignés par tout le monde comme nazôréens* ». Panarion, I, 6. Tertullien aussi indique que nazaréens était la plus ancienne dénomination des disciples de Jésus.

¹⁰ Ce qui signifie « pauvres, fidèles à Dieu ». Il existe un évangile apocryphe dit « des ébionites » probablement très primitif.

¹¹ Selon Épiphane de Salamine, Panarion I, 4, « boîte à remèdes » qui liste les hérésies vers 378.

d'Abraham était indispensable pour entrer dans le royaume du messie. Selon Justin Taylor, professeur à l'école biblique et archéologique de Jérusalem, le mot *christiani* semble avoir désigné aux yeux des autorités romaines des agitateurs messianiques conduisant des activités criminelles. Ce mot serait antérieur à la venue des disciples de Jésus et désignerait plutôt des zélotes ou des nazôréens. Cette terminologie n'était donc pas particulièrement bien intentionnée et le terme pourrait se traduire par messianistes, en respectant le sens littéral, plutôt que par chrétiens. C'est plus tard qu'il a fini par désigner les partisans du Christ Jésus évoqué dans la prédication de Paul, quand celui-ci finit par convaincre un courant significatif de juifs et de gentils que le Messie qu'ils attendaient¹² était bien l'homme crucifié à Jérusalem. Malheureusement, nous ne savons pas à quelle époque la transition s'est produite et il est bien délicat de deviner ce qu'avaient en tête tous ceux qui parlaient des chrétiens avant la séparation définitive entre les juifs judaïsants et les juifs partisans de Jésus.

Les témoins profanes que l'Église fait comparaître pour attester de l'existence historique de Jésus sont au nombre de quatre : Flavius Josèphe, Pline le Jeune, Tacite et Suétone. Mais il faut ajouter que dans cette liste pourtant réduite, deux auteurs seulement témoignent de la crucifixion, Flavius Josèphe étant le plus ancien.

Flavius Josèphe (38 — v 95)

Joseph ben Matthatias nous est connu par deux œuvres principales, *La guerre des Juifs*, composée dans les années 70-75, et les *Antiquités judaïques*, vingt ans plus tard. Grâce à lui, nous disposons d'une solide documentation sur l'histoire de la Palestine au premier siècle et au temps des premiers chrétiens. Dans son œuvre volumineuse, Flavius Josèphe nous livre trois témoignages du plus grand intérêt parce qu'ils datent de la fin du premier siècle et que deux d'entre eux concernent Jésus lui-même et pas seulement les chrétiens.

Le Testimonium Flavianum

Ce témoignage provient du livre 18 des *Antiquités Judaïques*, écrit vers 95. Si la plus ancienne mention qui nous soit parvenue nous vient d'Origène, le

¹² À lire les propos tenus par Jésus, on peut se demander sur quelles bases les Juifs auraient pu le reconnaître comme le messie attendu. Parmi les sceptiques que la prédication et même la résurrection ont laissés froids, on peut citer un Juif célèbre : Paul de Tarse.

premier auteur à nous livrer le texte lui-même est son disciple Eusèbe de Césarée¹³ :

Vers cette époque surgit Jésus, homme sage, s'il faut vraiment l'appeler homme, car il faisait des choses miraculeuses. Il enseignait la vérité à ceux qui prenaient plaisir à en être instruits, et il attira à lui beaucoup de juifs et même de gentils. Il était le Christ. Il fut accusé devant Ponce Pilate par les principaux de la nation, et Pilate le fit crucifier. Ceux qui l'avaient aimé auparavant ne cessèrent pas de l'aimer, car trois jours après, il se fit voir à eux, de nouveau vivant. Les saints prophètes avaient prédit ces choses de lui et mille autres merveilles, et le groupe des chrétiens qui lui a pris son nom subsiste encore à présent.

Antiquités Judaïques, XVIII § 63 et 64

Ce passage de Josèphe, connu sous le nom de *Testimonium Flavianum*, nous est présenté comme la preuve indiscutable de la réalité historique de Jésus. Mais il évoque Jésus dans des termes si maladroits qu'il a été soupçonné d'inauthenticité dès le XVI^e siècle. À l'époque moderne, de nombreux auteurs considèrent qu'il résulte d'une interpolation, au moins partielle. Par ailleurs, ce texte célèbre a été repris par de nombreux auteurs, ce qui a donné lieu à des variantes qui posent à leur tour quelques difficultés.

Sur la question de l'authenticité de ce témoignage, les commentateurs se partagent en trois groupes : les partisans de l'authenticité complète, les tenants de la fraude partielle, qui considèrent que les termes ci-dessus soulignés ont été ultérieurement ajoutés par un copiste zélé, et les critiques qui sont partisans de l'interpolation totale. Examinons leurs arguments :

1) L'authenticité complète

La thèse de l'authenticité du texte complet transmis par Eusèbe est aujourd'hui minoritaire. Mais il reste quelques partisans parmi les exégètes contemporains¹⁴, qui n'hésitent pas à proclamer de la manière la plus classique :

Il faut d'ailleurs ici donner un superbe exemple qui met nos démythisateurs dans l'impasse : C'est Flavius Josèphe, un Juif, et du 1^{er} siècle !

¹³ Eusèbe de Césarée (v 265 — v 340) est le premier historien de l'Église, avec deux œuvres principales : l'*Histoire ecclésiastique* et la *Démonstration évangélique*. Son parcours est un peu difficile à suivre : promoteur de l'orthodoxie nicéenne, puis favorable aux thèses d'Arius.

¹⁴ Marie-Christine Ceruti-Cendrier — Les Évangiles sont des reportages, éd. Pierre Téqui. p.128. Autres partisans de la version intégrale : Étienne Nodet et Serge Bardet.

Cette affirmation est pourtant hardie : les événements relatés datent d'une bonne soixantaine d'années. Josèphe rédige son œuvre depuis Rome où il habite depuis longtemps et tient vraisemblablement son récit de cette communauté chrétienne dont il nous dit qu'elle « subsiste encore à présent », sans doute dans les années 90. A-t-on des raisons de s'étonner que l'écho du discours chrétien soit parvenu aux oreilles d'un écrivain juif de cette époque ? Et au-delà de ce discours entendu et relayé, en quoi cela démontre-t-il la réalité de l'existence historique du personnage dont il est question ?

À l'appui de leur thèse, les tenants de l'authenticité complète¹⁵ avancent les arguments suivants :

- a) Le texte de Josèphe est ancien puisqu'il était connu d'Origène qui le cite dans son *Commentaire de Matthieu* et dans le *Contre Celse* ;
- b) Josèphe, en tant qu'historien, a pu évoquer Jésus sans pour autant accepter l'idée qu'il était le Christ, et Origène l'avait bien compris, même s'il le déplorait ;
- c) Les autres mentions suspectes témoignent de ce que Josèphe a entendu du discours de ces chrétiens qui existent toujours à son époque ;
- d) Il est matériellement difficile de falsifier une telle œuvre qui a dû être recopiée et circuler.

En matière de fraude, on en a pourtant vu d'autres, jusqu'à des correspondances ou des ouvrages complets, des pseudo-Clément, des faux Justin ou des pseudo-Origène. La grande faiblesse de la thèse de l'authenticité complète est qu'aucun auteur chrétien ne cite ce texte dans sa version classique avant Eusèbe, soit deux siècles et demi après Josèphe. Les premiers Pères apostoliques, et après eux Justin¹⁶, Irénée et Tertullien l'ignorent, alors qu'avec ce dernier, on arrive au début du IIIe siècle. Quant aux historiens de l'Église, ils ne sont pas plus renseignés : aucune mention de Flavius Josèphe chez Hégésippe, Jules d'Africain ou Épiphane de Salamine, auteur pourtant postérieur à Eusèbe de Césarée.

Catholic Encyclopedia admet que le passage mentionné ci-dessus *n'était pas connu d'Origène et des premiers écrivains patristiques*. Quant à s'appuyer

¹⁵ Notamment Serge Bardet – *Le Testimonium flavianum* — éd. Cerf

¹⁶ Justin omet de citer Flavius Josèphe à l'occasion de sa polémique avec le juif Tryphon.

sur l'attestation d'Origène, c'est hasardeux puisque c'est lui qui nous rapporte la preuve de la fraude, dans son *Contre Celse*¹⁷, au livre I section 33 :

Le même auteur [Josèphe] bien qu'il ne reconnaisse pas Jésus pour le Christ, recherchant la cause de la prise de Jérusalem et de la destruction du Temple, ne dit pas véritablement comme il aurait dû faire, que ce fut l'attentat des Juifs contre la personne de Jésus qui attira sur eux ce malheur pour punition d'avoir fait mourir le Christ [... mais] la vengeance que Dieu voulut faire de la mort qu'ils avaient fait souffrir à Jacques le Juste, homme de grande vertu, frère de Jésus, nommé Christ.

Autrement dit, ce dont témoigne Origène, c'est précisément qu'il n'a pas sous les yeux une version¹⁸ dans laquelle il est écrit *il était le Christ*. De plus, les autres éléments d'explications mentionnés à propos de la destruction du temple n'existent plus dans les versions que nous connaissons, alors qu'elles étaient encore citées par Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée* écrite au XIIIe siècle.

Théodoret de Cyr, au milieu du Ve siècle, confirme le propos d'Origène : Josèphe n'a pas reconnu Jésus comme étant le Christ. Plus étonnant encore est le témoignage de Photios, cité plus haut à propos de Just de Tibériade, qui nous laisse entendre que le *Testimonium flavianum* ne figurait pas dans l'exemplaire qu'il avait entre les mains, à la bibliothèque de Constantinople.

L'authenticité du passage a été remise en cause au XVe siècle avec Lorenzo Valla puis Lucas Osiander. Voltaire et les encyclopédistes ont fini par imposer l'idée d'un faux. Depuis longtemps, nombre d'exégètes sérieux ne tiennent plus le texte complet pour authentique. Une édition réalisée en 1836 précise que « *le savant Villoison et les hommes les plus doctes s'accordent à regarder ce passage comme apocryphe, et ils pensent que c'est une note de quelque copiste subséquent qui aura été mal à propos introduite dans le texte, ainsi que cela est souvent arrivé dans les auteurs anciens* ». L'évêque Warburton a qualifié l'interpolation concernant Jésus de « *faux avéré, de plus très stupide* ». Wheless indique que la première mention de ce passage se trouve dans l'Histoire de l'Église de cet « *écrivain très malhonnête qu'était Eusèbe, au quatrième*

¹⁷ Il est dommage que la remarque d'Origène nous vienne du *Contre Celse*, car le livre de Celse a disparu et sa critique pose de lourds problèmes.

¹⁸ Certains ajoutent que ce passage n'est jamais cité par les pères de l'Église du IIe et IIIe siècles qui ont lu Josèphe. Et en même temps, après le IVe siècle, certains écrivains chrétiens qui ont lu Josèphe, comme Photios par exemple, n'en parlent pas, comme si l'exemplaire des Antiquités judaïques qu'ils ont eu entre les mains ne contenait pas ce passage. Jacques Giri — Les nouvelles hypothèses sur les origines du christianisme — Karthala 2007.

siècle ». Wheless, un juriste, et Taylor, un ministre, s'accordent à dire qu'Eusèbe fabriqua le passage, sans doute pour remédier à l'absence déplorée par son maître Origène.

Cette absence d'attestation de la part des auteurs anciens n'est pas le seul reproche qu'on puisse opposer à l'auteur présumé du *Testimonium Flavianum*.

Dans la *Guerre des Juifs*, Josèphe a également l'occasion de parler de Pilate, mais il n'en profite pas pour citer Jésus. Quant aux expressions employées, elles n'ont pas le goût de l'authenticité. La simple mention *Il était le Christ* est proprement invraisemblable de sa part et Voltaire s'en moquait déjà en son temps. Qu'une telle profession de foi chrétienne puisse être prêtée à un juif orthodoxe comme l'était Josèphe, qui a élevé ses enfants dans le judaïsme et est resté fidèle à cette religion jusqu'à sa mort, défie l'imagination. S'il croit ce qu'il écrit, Josèphe devrait se convertir sur-le-champ et surtout nous proposer de plus amples détails plutôt que ces quelques lignes maladroites.

L'expression *il se fit voir* est la reprise du terme biblique *ôphthè*, utilisé le plus souvent sous la forme d'aoriste passif, littéralement *il fut vu*. Par extension, elle est devenue *est apparu*, évoluant abusivement vers *est ressuscité*¹⁹. Ce terme est employé dans la Bible dès qu'un ange se manifeste. Il comporte l'idée d'un être fait d'une substance céleste qui a décidé de se montrer au vulgaire, idée reprise dans l'épître de Paul 1Co 15,40. Autant l'expression est pertinente dans la bouche d'un auteur chrétien, autant elle ne devrait pas figurer dans les écrits d'un historien comme Josèphe, sauf à assimiler Jésus à un personnage divin, ce qui ne peut évidemment pas être le cas de Josèphe.

L'affirmation *il attira à lui beaucoup de juifs et même de gentils* ne correspond pas à ce que nous disent les évangiles à propos de la prédication de Jésus. L'utilisation du *nous* (*nos* plus hauts dignitaires) ne correspond pas au style de Josèphe qui est passé depuis longtemps dans le camp des Romains dont il tire d'ailleurs son prénom de Flavius en tant que protégé des Flaviens. Quant à la mention de la réapparition après trois jours, elle ne peut provenir que du discours chrétien, ce qui, sur le plan de l'historicité, la rend des plus suspectes. La logique voudrait qu'elle occasionne plutôt une moquerie de la part de l'écrivain juif.

2) L'authenticité partielle

¹⁹ Le terme « est ressuscité » des évangiles est rendu par ἠγέρθη ou ἐγερθῆναι qui comporte plutôt l'idée d'être relevé des morts, cf. Mt 14,2 ou Mt 16,21.

Pour toutes ces raisons, d'autres auteurs chrétiens modernes, désormais majoritaires, sont partisans de la fraude partielle, et au-delà de la simple critique, produisent d'autres versions. Ainsi, Charles Perrot²⁰ nous livre une version syrienne, tardive, mais plus acceptable :

À cette époque-là, il y eut un homme sage nommé Jésus, dont la conduite était bonne ; ses vertus furent reconnues. Et beaucoup de Juifs et des autres nations se firent ses disciples. Et Pilate le condamna à être crucifié et à mourir. Mais ceux qui s'étaient faits ses disciples prêchèrent sa doctrine. Ils racontèrent qu'il leur apparut trois jours après sa résurrection et qu'il était vivant. Peut-être était-il le messie au sujet duquel les prophètes avaient dit des merveilles.

Agapios, histoire universelle.

Dépourillé de certaines de ses additions chrétiennes, ce texte du Xe siècle qui nous est parvenu en langue arabe a été publié en 1971 par Shlomo Pinès. Il sert désormais de base aux partisans de l'authenticité partielle, qui l'estiment plus représentatif de la version d'origine, peut-être parce qu'il a été conservé dans une région plus isolée où s'était maintenu un christianisme indépendant. Pourtant, Agapios dépend d'Eusèbe de Césarée qu'il cite volontiers. Intermédiaire entre la thèse intenable de l'authenticité absolue et le rejet total du passage, elle fait actuellement figure de compromis acceptable²¹. Elle présente aussi l'avantage d'être plus cohérente avec Origène même si elle n'explique pas l'absence d'attestation avant lui. Mais elle nous apporte peu de renseignements : elle corrobore le fait que les premiers chrétiens savaient peu de choses à propos de Jésus si ce n'est l'affirmation de sa mort sur la croix, suivie de sa résurrection.

D'autres variantes du *Testimonium* sont connues, car ce texte a été largement recopié et traduit, et sans doute assez tôt. Saint Jérôme (342-420) avait sa propre version. Voici celle de Michel le Syrien, au XIIe siècle, bien moins mesurée que celle d'Agapios dont il dépend pourtant :

Josèphe, en racontant le même fait, s'exprime en ces termes : Un homme apparut de nos jours, nommé Jésus, qui, par une infinité de miracles qu'il opérât, paraissait évidemment être le Christ. Les impies dans leur haine le livrèrent à Pilate le juge et le firent mourir sur la croix. Trois jours après, on l'a vu vivant. Ses fidèles ne se détachèrent point de son amour et leur foi s'est accrue jusqu'à nos jours. Il s'est confirmé qu'il était le Christ, le fils du Dieu vivant.

²⁰ Charles Perrot, Jésus et l'histoire — éd. Desclée. Il est partisan de la thèse de l'interpolation partielle, avec notamment Renan, Goguel, Harnack, Pinès, John P. Meier et Vidal-Naquet.

²¹ C'est notamment la position de Jean-Marie Salamito et de John P. Meier.

Michel le Syrien, d'après la traduction arménienne.

Cette multitude de versions nous en apprend moins sur la réalité de l'existence historique de Jésus que sur le traitement appliqué par les historiens chrétiens aux sources antiques. Il est même arrivé que le passage change de livre, comme la traduction slavonne²² qui se retrouve dans la *Guerre des Juifs* au lieu des *Antiquités Judaïques*. Devant tant de versions si différentes, on finirait par se demander de quoi Flavius Josèphe a vraiment témoigné.

Il me reste à signaler à ce stade un problème de méthode : à supposer que la bonne version du Testimonium soit celle de l'authenticité complète, comment alors expliquer qu'on ait ultérieurement produit des textes à la tonalité atténuée tels que celui d'Agapios ? Comment est-il envisageable que des auteurs chrétiens aient pu reprendre, recopier ou traduire le passage de Josèphe en omettant volontairement ses phrases les plus fortes (*s'il faut vraiment l'appeler homme* ou *il était le Christ* ou *il leur apparut vivant après trois jours*) s'ils les avaient trouvées dans le texte original ? Il est bien plus habituel d'amplifier que de réduire, surtout si la réduction consiste à omettre les éléments les plus significatifs. Nous disposons donc de solides arguments pour estimer que la thèse de l'authenticité complète ne tient pas.

3) Le rejet complet

C'est ainsi selon son propre degré de confiance²³ que chacun se satisfera de la version intégrale Eusébiennne²⁴, d'une version expurgée plus raisonnable, ou qu'il rejettera l'ensemble pour défaut d'attestation et forte suspicion de fraude. Car ne serait-ce que l'ajout *il était le Christ* constitue une falsification et un coup de pouce à l'histoire. N'est-il pas légitime de se demander pourquoi un tel ajout était nécessaire dans le seul témoignage du Ier siècle portant sur la personne de Jésus ?

²² Il sera question de cette version dans le chapitre 10 consacré à la Cruci-Fiction

²³ Jean-Marie Salamito écarte d'un revers de main l'ajout malencontreux réalisé par des chrétiens zélés, mais tient globalement le témoignage pour authentique et probant. Professeur d'histoire du christianisme antique et spécialiste de patristique, il sait pertinemment que ce texte est inconnu des premiers pères de l'Église. S'exprime-t-il en historien ou en militant ?

²⁴ L'édition des écrits de Flavius Josèphe (Éd. Lidis) porte la note suivante page 561 : « les plus habiles critiques regardent tout ce passage relatif à Jésus-Christ comme une interpolation faite longtemps après. Il suffit de lire ce passage pour se convaincre qu'il n'a pu être écrit à cette époque et qu'il est une de ces pieuses fabrications si fréquentes, dues tantôt à l'ignorance des copistes, et tantôt à un zèle mal entendu ».

Les partisans du rejet total²⁵ avancent d'autres arguments. Ils font remarquer que le paragraphe suspect s'intercale brutalement et hors contexte au sein d'un récit homogène qui concerne diverses calamités qui accablèrent les Juifs à cette époque, ce qui prouve à leurs yeux l'interpolation complète :

Assaillis sans armes par des hommes bien préparés, beaucoup périrent sur place ; les autres s'enfuirent blessés. Ainsi finit l'émeute.

Vient ensuite le passage sur Jésus, et le récit reprend ainsi :

Dans le même temps un autre terrible coup frappait les Juifs.

La lecture de ce passage qui liste les difficultés rencontrées par les Juifs nous invite-t-elle à penser que l'irruption de ce sage fut une calamité de plus ? À la lecture de l'ensemble de la page, on ressent l'impression qu'on aurait en tombant sur un tableau de Miró dans une exposition Manet. Pourtant Serge Bardet écarte l'argument d'un revers de la main : pour lui, ce ne serait qu'affaire de style, et une telle manière de lister les événements ne serait pas rare. Un autre argument qui plaide en faveur d'une interpolation chrétienne est le fait que Flavius Josèphe reprend le discours théologique chrétien d'une accusation par les Juifs (il fut accusé devant Pilate par les principaux de la nation) faisant de Pilate la marionnette des Grands Prêtres et du Sanhédrin. Or, ce genre d'attitude ne correspond pas au Pilate que connaît l'histoire.

Le vocabulaire et les tournures posent aussi question. Dans une étude publiée en 2014²⁶, le linguiste Paul Hopper a comparé le style narratif du *Testimonium* avec les autres passages des *Antiquités* qui concernent Pilate. Il a ainsi constaté diverses caractéristiques grammaticales relatives à l'emploi de l'aoriste et des participes, et a conclu que ces anomalies appuyaient la thèse d'une interpolation complète qu'il estime postérieure d'au moins deux siècles à l'œuvre de Josèphe.

En définitive, que conclure à propos du *Testimonium* ? L'objectivité conduit à constater que ce texte nous est parvenu dans de nombreuses versions, et depuis longtemps. Il n'a pu intéresser que l'Église chrétienne, parce qu'on y trouvait, selon les uns, ou qu'on y avait introduit, selon les autres, une référence à Jésus. De nos jours, les historiens chrétiens tels que John P. Meier y voient toujours la preuve incontournable de l'existence historique de Jésus. Peu importe que le

²⁵ La liste des partisans du rejet total n'est pas uniquement composée de mythologues. On y compte Guignebert, Daniel-Rops, Lagrange, Pierre Puech, Jacques Giri et Pierre Geoltrain.

²⁶ <http://earlywritings.com/forum/download/file.php?id=30> (PDF de 23 pages, en anglais)

texte ait subi ultérieurement des interpolations maladroites, il leur suffit qu'une version « convenable » nous soit parvenue pour qu'on puisse enfin affirmer qu'on dispose du témoignage d'un historien. C'est quand même bien faible, d'autant que les historiens chrétiens mettent alors un soin particulier, quand ils évoquent *la preuve du Testimonium*, à bien éviter de nous dire que ce Jésus historique est aussi le Jésus-Christ à l'historicité impossible que nous connaissons. Il faut beaucoup d'aplomb pour prétendre à partir de ces bribes contestées que l'existence de Jésus est attestée, d'autant que le reste de l'œuvre de Flavius Josèphe ne confirme guère cette première mauvaise impression.

On peut aussi se demander pour qui Flavius Josèphe écrivait son œuvre à la fin de premier siècle depuis Rome. Pour les Romains intéressés par le judaïsme ? Pour les Juifs de Rome ? Il est remarquable par exemple qu'il ne soit jamais question de personnages juifs fameux tels que Hillel ou Gamaliel. Faut-il en conclure que cela n'aurait pas intéressé les Romains alors que le personnage de Jésus, au contraire, méritait d'être signalé ? On s'étonnera alors que Josèphe en ait dit si peu de choses, et qu'il ait signalé sa crucifixion, un mode d'exécution infamant de nature à choquer ses lecteurs et à discréditer le personnage dont il se voulait le témoin.

Le « petit témoignage »

Le deuxième témoignage de Josèphe sur Jésus est indirect puisqu'il concerne le martyr du nommé *Jacques, frère de Jésus dit le Christ*, exécuté vers l'an 62. Cette mention qui est beaucoup plus courte et ne comporte pas d'élément théologique pose toutefois quelques problèmes.

Ceux qui tiennent le passage pour authentique estiment qu'il est improbable qu'un interpolateur chrétien ait pu évoquer avec quelque légèreté *Jésus dit le Christ*, ou aurait mentionné que Jacques était son frère au risque de constituer une difficulté théologique. On peut rétorquer que Josèphe aurait pu désigner Jacques comme étant le frère de « Jésus de Nazareth », l'appeler « Jacques de Nazareth » ou « Iacobo ben Iosef ». Les écrivains chrétiens²⁷ ont pour

²⁷ John P. Meier a détaillé un certain nombre de critères méthodologiques permettant d'évaluer la solidité d'un texte qui se présente comme historique. Parmi ces critères, celui d'*embarras* permet de justifier d'une certaine confiance face aux attestations illogiques. Un écho moderne et scientifique au fameux « *credo quia ineptum* » ou « *quia absurdum* » d'Augustin ? Un autre critère concerne les *attestations multiples*. Son emploi serait pertinent s'il n'excluait pas les attestations multiples, mais gênantes, comme l'existence de frères et sœurs de Jésus, et si symétriquement, et répondant à la même logique, il affaiblissait la pertinence des attestations isolées.

habitude de tenir pour authentiques les éléments qui ne posent pas de problème et de tenir pour tout aussi authentiques ceux qui en posent, considérant qu'il serait illogique, en cas d'interpolation, d'entacher un ajout utile par une mention gênante. Ce qui est gênant a ainsi toutes les chances d'être tout aussi authentique que ce qui est logique. Cette astucieuse méthode permet à nos spécialistes d'écarter bon nombre de critiques. Mais on peut aussi voir dans ces prétendues difficultés la trace de l'élaboration tardive du dogme de la virginité perpétuelle de Marie.

Les critiques observent que ce « petit témoignage » est lui aussi ignoré de Justin, d'Irénée et de Tertullien, et que la référence au *frère* ne correspond pas au style de Flavius Josèphe ni aux normes de l'époque. En effet, les noms sont construits par référence au prénom du père (ex. : Jean fils de Zébédée). Désigner Jacques comme *frère de* plutôt que *fils de* retire de la crédibilité au témoignage. De plus, comme Jésus avait été condamné à une mort infamante par les Romains, le fait que Flavius Josèphe l'ait pris en référence peut paraître douteux.

Toujours est-il qu'en ce qui concerne cette deuxième mention de Jésus chez Josèphe, exemple de miracle ou de mentions chrétiennes, l'hypothèse d'une interpolation se poserait moins en l'absence de l'autre. Car même partielle, une fraude jette le doute sur les intentions de son auteur, sur la solidité de sa documentation, le sérieux de son argumentation et la validité des preuves qu'il prétend alléguer. Mais si elle est authentique, cette petite phrase qui ne pose pas de problème de fond constituerait alors le seul témoignage profane dont dispose l'histoire sur le personnage de Jésus, à travers l'existence de son frère²⁸. Elle constituerait une preuve indirecte, la seule dont disposent les historiens. De plus, il s'agit du seul texte profane dans lequel Jésus est cité par son prénom. On ne peut donc négliger l'hypothèse selon laquelle les traditions concernant la mort de Jésus et sa revendication messianiste auraient pu être transmises par son frère et, d'une manière générale, par sa famille.

Si l'existence de Jésus peut être attestée indirectement par celle de « Jacques le Juste, frère de Jésus », personnage attesté de toute part, on comprend pourquoi l'Église évite de mentionner ce fort argument.

²⁸ Jacques est le personnage le plus attesté du Nouveau Testament : les quatre évangiles, les Actes des apôtres, les épîtres pauliniennes, une autre qui lui est attribuée, Flavius Josèphe, la littérature patristique, la littérature apocryphe, les historiens de l'Église et l'archéologie.

Le témoignage sur Jean Baptiste

Enfin, dans un troisième texte, Flavius Josèphe se présente cette fois en témoin de Jean Baptiste²⁹ :

Or, il y avait des Juifs pour penser que si l'armée d'Hérode avait péri, c'était par la volonté divine et en juste vengeance de Jean surnommé le Baptiste. En effet, Hérode l'avait fait tuer, quoique ce fût un homme de bien et qu'il excitât les Juifs à pratiquer la vertu, à être justes les uns envers les autres et pieux envers Dieu pour être unis par le baptême ; car c'est à cette condition que Dieu considérait le baptême comme agréable, s'il servait non pour se faire pardonner certaines fautes, mais pour purifier le corps, après qu'on eût préalablement purifié l'âme par la justice. D'autres s'étaient rassemblés autour de lui, car ils étaient très exaltés en l'entendant parler. Hérode craignait qu'une telle faculté de persuader ne suscitât une révolte, la foule semblant prête à suivre en tout les conseils de cet homme. Il aima donc mieux s'emparer de lui avant que quelque trouble ne se fût produit à son sujet, que d'avoir à se repentir plus tard, si un mouvement avait lieu, de s'être exposé à des périls. À cause de ces soupçons d'Hérode, Jean fut envoyé à Machéronte, la forteresse dont nous avons parlé plus haut, et y fut tué. Les Juifs crurent que c'était pour le venger qu'une catastrophe s'était abattue sur l'armée, Dieu voulant ainsi punir Hérode. (Antiquités Judaïques, livre XVIII, V, 1)

Le désastre auquel Josèphe fait référence est une défaite militaire subie face au roi de Pétra, Arétas IV, à l'occasion d'un conflit frontalier. On notera dans le texte que le personnage de Jean présente beaucoup de similitudes avec celui de Jésus, que le motif de sa mort (le danger de son charisme) diffère de celui qui est rapporté par les évangiles (la demande expresse formulée par Hérodiade, belle-sœur et épouse d'Hérode, que Jean éreintait dans ses discours), et que Josèphe omet de nous signaler que parmi les baptisés figurait ce Jésus dont Jean se proclamait le précurseur. Cet oubli n'a pas échappé à Photios au IXe siècle, qui logiquement s'en étonne et le déplore. Et il ne plaide pas en faveur des deux autres témoignages de Josèphe concernant Jésus.

Les témoignages oubliés

Pour être plus complet à propos de l'œuvre de Flavius Josèphe, il convient de signaler aussi, après les témoignages, quelques absences plutôt gênantes. En effet, Josèphe consacre plusieurs pages à décrire en détail la fin du règne

²⁹ John P. Meier trouve frappant que Flavius Josèphe ait si peu parlé de Jésus, et s'étonne qu'il accorde en revanche davantage de place et d'honneur à Jean Baptiste. Meier — Un certain Juif Jésus — Introduction Tome 1. Meier devrait creuser sa piste.

d'Hérode le Grand, les troubles qui s'ensuivirent, ainsi que le recensement de Quirinius qui intervint dix ans plus tard quand la Judée fut rattachée à la Syrie Romaine. Mais ni dans un cas ni dans l'autre, il n'est question de la naissance de ce Jésus dont on veut qu'il ait été le témoin. Concernant le massacre des Innocents, si l'on adopte le récit de Matthieu, seul évangéliste à l'évoquer, la simple lecture du texte de Josèphe nous montre qu'à cette époque, Hérode est déjà très malade et qu'il se préoccupe avant tout de régler quelques comptes avec sa famille qui complotait contre lui. À la lecture de ces pages, imaginer qu'il ait pu recevoir des astrologues étrangers venus de loin pour lui annoncer l'arrivée d'un roi des Juifs, et qu'il se soit alors inquiété de la naissance d'un bébé est tout simplement risible. Bien évidemment, l'historien Josèphe ne mentionne pas cet événement pourtant dramatique et spectaculaire. De même, lorsqu'il nous parle de la mort de Jacques le Juste en l'an 62, il néglige de nous dire qu'il est alors le chef de l'Église nazôrénne/chrétienne, dont il omet aussi de nous signaler l'existence à Jérusalem. Et quand il conclut son témoignage principal en nous apprenant que le groupe des chrétiens existe toujours « *à présent* », il ne nous dit pas quand, ni si c'est à Rome d'où il écrit, car il y réside depuis vingt ans, ou à Jérusalem, ou d'une manière générale, et manque ainsi l'occasion de nous confirmer que ce groupe des chrétiens s'était déjà fait remarquer, étant à l'origine de l'expulsion des Juifs de Rome sous Claude, et accusé d'avoir récemment incendié Rome, sous Néron, en l'an 64, comme nous allons le voir ci-après. Que d'oublis !

Enfin, Patrick Boistier³⁰ a recensé dans l'œuvre de Josèphe une quarantaine de personnages prénommés Jésus, dont certains sont les auteurs de faits qui présentent d'étranges similitudes avec la vie du nôtre : Jésus le Galiléen qui investit Jérusalem avec une troupe de six cents hommes, un Jésus qui rassembla des pêcheurs du lac de Tibériade et attaqua des villes, un Jésus prophète de malheur qui fut flagellé jusqu'aux os, un Jésus crucifié entre deux brigands... mais par Titus en 70, et qui survécut. Il faut également s'étonner que Josèphe n'ait pas parlé plus longuement de Jésus alors qu'il n'hésite pas à citer d'autres prophètes à prétention messianique, tels que Theudas ou « l'Égyptien », assez fameux pour avoir également été mentionnés dans les Actes des apôtres.

Après que Flavius Josèphe ait été rejeté par les Juifs qui ne lui pardonnaient pas d'être passé aux Romains, son œuvre a été reprise par les chrétiens. Il ne fait pas de doute qu'elle a été maintes fois recopiée, remaniée et adaptée. Le Père

³⁰ Patrick Boistier, *Jésus l'anatomie d'un mythe*. Éd. À l'Orient, à qui j'ai beaucoup emprunté pour réaliser ce chapitre consacré aux historiens antiques.

Gillet, traducteur de l'historien évoquait dès 1756 *les contradictions et altérations qui naissent pour ainsi dire à chaque pas*. Parmi les anomalies flagrantes, on signalera l'absence de référence aux premiers chrétiens. En recensant en l'an 53 les sectes du judaïsme (pharisiens, sadducéens, esséniens et zélotes), il omet de signaler les baptistes et les chrétiens³¹. Comment peut-il oublier de mentionner les chrétiens alors qu'il se présente par deux fois comme témoin de Jésus ? Il omet aussi de citer Nazareth et de mentionner que Jésus est Galiléen³². Josèphe a pourtant été gouverneur militaire de Galilée et ce fait fondamental ne devrait pas lui être inconnu. Il ne semble pas non plus informé de l'existence des textes chrétiens. Il ignore aussi celle de Paul, de Pierre et des autres apôtres.

Il fait peu de doute qu'avec Flavius Josèphe, le grand faux témoin de Jésus, nous sommes en présence d'une fraude³³ manifeste. Si les *spécialistes* défendent désespérément l'authenticité, fût-elle partielle, de son témoignage, c'est sans doute parce qu'il est le seul datant du premier siècle et concerne la personne de Jésus : Tacite, Suétone et Pline ne nous parlent que des chrétiens. Et quand bien même il faudrait entendre qu'ils témoignent de Jésus, même indirectement, il ne s'agirait alors que du Jésus-Christ du discours chrétien, recueilli auprès des communautés, c'est-à-dire de l'Église, d'un personnage théologique et non pas historique.

Que faut-il penser du manque d'attestation de la part des historiens juifs ou romains ? Le christianisme se retrouve d'emblée confronté à un paradoxe : ou bien Jésus fut un personnage spectaculaire, par sa personne, son parcours, son discours, sa mort et sa résurrection, et dans cette hypothèse, on ne peut comprendre qu'il soit si peu attesté par l'histoire, ou alors Jésus fut un personnage beaucoup plus banal, mais alors on ne s'explique pas le succès du christianisme qui suivit.

³¹ Dans Ac 24,5, Paul est accusé d'être le chef de la secte des Nazôréens. Deux autres versets des Actes évoquent la secte des sadducéens et celle des pharisiens. Le mot zélote pourrait-il avoir remplacé le mot nazôréen, tandis que les baptistes étaient assimilés aux esséniens ?

³² Nous ne disposons d'aucune source profane qui nous signalerait que Jésus vient de Galilée.

³³ Il est possible que l'interpolation ait été réalisée en deux fois : la première lors de la copie par un chrétien de l'exemplaire destiné à Origène ou à ses prédécesseurs alexandrins, la seconde par Eusèbe de Césarée pour remédier aux absences déplorées par son maître.

Tacite (55 — v 120)

Le célèbre auteur romain nous présente un témoignage dans le livre XV de ses *Annales*, écrites vers 115. Il nous raconte qu'en l'an X du règne de Néron, après des festins où il se livra à d'incroyables excès...

Cette débauche fut suivie de l'embrasement de Rome qui fut le plus grand et le plus effroyable de tous ceux qu'elle a jamais vus. On doute s'il en fut l'auteur, car les historiens n'en sont pas d'accord.

Mais cela ne fait guère de doute pour Tacite qui ajoute cette précision :

Ce qui augmentait la violence du feu, c'est que personne ne l'osait éteindre et il y en avait qui l'allumaient comme par l'ordre du prince.

Néron met à profit cet événement dramatique pour faire reconstruire la ville, en l'aménageant selon ses goûts, au point que les Romains risquent de l'accuser d'être à l'origine d'une situation qui l'arrange si bien, et :

Pour détourner donc ce crime sur quelque autre, il fit mourir cruellement les chrétiens comme incendiaires. C'était des gens haïs pour leur infamie que le peuple appelait chrétiens à cause de Christ (Christus) leur auteur, qui fut puni du dernier supplice sous le règne de Tibère, par le procureur Ponce Pilate. Mais cette pernicieuse secte après avoir été réprimée pour quelque temps pullulait de nouveau, non seulement dans le lieu de sa naissance, mais dans Rome même, qui est le rendez-vous et comme l'égout de toutes les ordures du monde. On se saisit d'abord de ceux qui s'avouaient de cette religion, et par leur confession on en découvrit une infinité d'autres qui ne furent pas tant convaincus du crime dont on les accusait que de la haine du genre humain. On insulta même à leur mort en les couvrant de peaux de bêtes sauvages et en les faisant dévorer par les chiens, ou en les attachant en croix et les brûlant pour servir la nuit de feux et de lumière. Néron donnait ses jardins à ce spectacle auquel il avait ajouté les plaisirs du cirque, et on le voyait parmi le peuple en habit de cocher, ou assis lui-même sur un char. Encore donc que ces misérables ne fussent pas innocents et eussent mérité les derniers supplices, on ne laissait pas néanmoins d'en avoir compassion parce que le prince ne les faisait pas tant mourir pour l'utilité publique que pour satisfaire sa cruauté.

Tacite, *Annales*, XV.44 d'après une édition bilingue de 1693

Il ne s'est écoulé qu'un demi-siècle depuis ce drame qui a dû affecter l'ensemble de la ville et de ses habitants pendant des années, mais Tacite y consacre moins de détails que dans le récit qu'il nous livre tout de suite après de la conjuration de Pison, une simple intrigue de palais. Il accuse des pires méfaits cette *secte pernicieuse* alors que quelques lignes auparavant, il la jugeait

innocente du crime d'incendiaire et plaignait les chrétiens comme des victimes de Néron. Il cite le nom de Ponce Pilate³⁴ comme s'il avait la certitude que ses lecteurs connaissent ce préfet d'une province lointaine, qui vivait quatre-vingts ans avant la rédaction de son ouvrage. Il situe les événements sous *le règne de Tibère* (Tiberio imperitante) alors que traditionnellement, les événements sont datés des consulats et non du règne des empereurs. Enfin, il mentionne Christus plutôt que Jésus.

Les écrivains chrétiens s'appuient sur ce témoignage qui confirme à leurs yeux l'existence de Jésus et ajoutent que ce fut pendant ces événements tragiques que saint Paul eu la tête tranchée et que saint Pierre, alors évêque de la ville et premier pape, fut crucifié la tête en bas³⁵. De nombreux films tels que *La Tunisie* ou *Quo Vadis* ont repris et illustré l'épisode.

Que penser de ce témoignage ? L'objectivité conduit à constater que le récit de Tacite nous renseigne plutôt sur l'existence des chrétiens à l'époque de Néron que sur celle de Jésus quarante ans plus tôt. Quelles sont ses sources ? Flavius Josèphe en fait-il partie ? Il évoque les chrétiens par ouï-dire et dans des termes très péjoratifs, ce qui le rend fort crédible auprès des historiens chrétiens. Pourtant il fait peu de doute qu'à son époque, un demi-siècle après les faits, la secte est non seulement présente à Rome, mais qu'elle s'est probablement développée. Sa façon de la décrire peut alors surprendre : on s'attendrait à lire que ces chrétiens désormais bien connus existaient déjà à Rome sous Néron où ils avaient été accusés de méfaits, notamment ce terrible incendie, resté dans toutes les mémoires. Tacite aurait pu nous expliquer ce que cette secte avait de pernicieux et pourquoi malgré cela, elle prospérait toujours à son époque. Et il est étrange qu'il puisse fustiger les chrétiens « *Encore donc que ces misérables ne fussent pas innocents* », alors que quelques lignes plus haut, il incriminait Néron.

Le maladroite récit de Tacite fleure bon l'anachronisme. Pouvait-on raisonnablement parler de communautés chrétiennes à Rome dès l'époque de Néron ? Sur quelles croyances et quelle doctrine pouvaient bien s'appuyer les juifs chrétiens ? Selon la chronologie de l'Église, les évangiles ne sont pas

³⁴ Il est difficile d'imaginer que Tacite ait préféré en 115 faire référence à un obscur préfet de Judée, en poste de 26 à 36 dans une contrée lointaine, peu connue des Romains pour lesquels il écrit. Si comme certains le supposent, il avait disposé d'archives, il n'aurait pas évoqué un procureur, mais un préfet, de même que *Jésus le Nazôrien* et certainement pas *le Christ*.

³⁵ Cette information provient des Actes de Pierre, un écrit apocryphe.

encore écrits. Qui a pu parler de Jésus, de sa vie, de ses miracles, de sa mort et de sa résurrection en dehors de l'étroite aire géographique délimitée par les témoins et leur entourage ? Pierre et Paul censés être à Rome ? Il est permis d'en douter. À l'époque des faits, les armées romaines étaient confrontées à des tensions en Palestine et la communauté juive de Rome devait être surveillée. Nous sommes peu de temps avant la guerre qui conduisit à la destruction de Jérusalem, à une époque où cohabitaient au sein de la communauté juive de Rome les mouvements signalés en Palestine. On y trouvait certainement une majorité de pharisiens, mais aussi des sympathisants sadducéens, baptistes, esséniens, chrétiens, zélotes, peut-être d'autres vu l'extrême éclatement du judaïsme de cette époque. Qu'une rafle concernant les juifs ait pu compter des chrétiens est tout à fait possible. Tacite tient sans doute ses informations des milieux chrétiens qui ont surtout retenu que leur petit groupe fut alors très éprouvé par les événements. Ce serait une explication plausible à l'anachronisme que constitue une communauté chrétienne séparée de la synagogue dès les années soixante, alors que le schisme n'est intervenu au mieux qu'un quart de siècle plus tard, et à l'initiative des juifs, car au moment où Tacite nous livre son récit, la séparation est bien effective. On sait aussi depuis une découverte archéologique en 1961 que Pilate n'était pas procureur, mais préfet. Cette erreur de Tacite n'est-elle qu'un anachronisme de plus ou plutôt la trace d'une fraude, car le terme de procureur appartient au vocabulaire chrétien ? Les auteurs critiques remarquent en outre que le style est tellement conforme au discours chrétien officiel et ressemble tant à un credo qu'il dénote sous la plume de Tacite. La simple lecture suffit à confirmer cette impression.

Les historiens de l'Église préfèrent tirer la conclusion que les premiers chrétiens se sont précisément structurés en dehors de la synagogue plus tôt qu'on ne l'avait pensé, et ajoutent que Paul a bien écrit à la communauté chrétienne de Rome. Cette explication bien commode qui ferait de Rome une exception dans le paysage de la primochrétienté n'est pas confirmée par d'autres historiens. Enfin, à propos des persécutions, il est utile de rappeler que Rome avait en matière de religion des usages particulièrement libéraux, que de nombreux cultes étrangers y étaient pratiqués, qu'il existait à Rome des temples consacrés à Isis ou à Mithra et que le judaïsme jouissait d'un statut privilégié ainsi que de protections. L'image anachronique de chrétiens humanistes, bons, doux et civilisés, mais injustement persécutés par des païens barbares et sadiques, est conforme à la caricature traditionnelle, véhiculée ultérieurement par l'Église, mais elle est naïve et tient largement de l'image d'Épinal élaborée ultérieurement à des fins apologétiques.

Mais ce témoignage est-il authentique ? Depuis longtemps, les critiques le tiennent pour une interpolation. Il est ignoré des apologistes et des Pères de l'Église ainsi que de Justin, Irénée et Tertullien qui ne citent ni les faits ni Tacite. Même Eusèbe de Césarée et Augustin sont muets alors que cette terrible persécution conduite par le monstre Néron, qui impliqua Pierre puis Paul, conviendrait parfaitement à leur propos. Il en est de même des écrivains non chrétiens qui ignorent le récit de Tacite et ne mentionnent pas les chrétiens sous Néron. Ni Suétone ni Plin, l'Ancien ou le Jeune, ni Dion Cassius, ni Martial, ni Flavius Josèphe n'y font allusion. Pourtant, comme l'a démontré Laurie Lefebvre dans un ouvrage³⁶ remarquable par sa précision et sa documentation, Néron a fait l'objet d'un véritable lynchage et chacun, chrétien ou pas, aurait eu à cœur de dénoncer ses monstruosité. Quant aux écrivains plus tardifs, tels qu'Eutrope³⁷ et d'Aurelius Victor au IV^e siècle, ils sont muets sur le sujet. Il en est de même, encore plus tardivement, de Photios, Xiphillin³⁸, Zozime et Zonare. Agapios, qui témoigne de la persécution de Néron et de la mort de Pierre et de Paul, ne parle pas de l'incendie. Autrement dit, à une exception près, personne ne connaît le témoignage de Tacite avant la Renaissance. La palme, s'il faut en décerner une, revient à Eusèbe de Césarée lui-même qui évoque à peine les persécutions sous Néron et renvoie à Tertullien le témoignage sur la mort de Pierre et de Paul. Dans son *histoire ecclésiastique*, il ne mentionne ni le spectaculaire incendie de Rome ni le massacre des chrétiens qui s'ensuivit.

Dans un ouvrage de 1889, Polydore Hochart³⁹ relève que le texte que nous connaissons provient d'une source unique, copiée au XIV^e siècle et offerte à Jean de Médicis⁴⁰, le pape Léon X. Le modèle de ce document, sans doute une copie datant du IX^e siècle a disparu depuis, alors qu'il était en suffisamment bon état pour qu'on puisse le déchiffrer et le recopier. Il n'est donc plus possible de vérifier si la mention litigieuse figurait bien dans le modèle ou si elle a été créée par le copiste. Un ajout de cette nature donnait alors de la valeur à un document destiné à être vendu fort cher à une grande famille italienne désireuse d'enrichir

³⁶ Laurie Lefebvre, *Le mythe Néron* — Presses Universitaire du Septentrion

³⁷ Il mit le feu à la ville de Rome, pour contempler ainsi l'image de l'antique embrasement de la ville de Troie. *Histoire romaine* L7-IX

³⁸ Xiphillin nous dit que Néron fit allumer l'incendie, que le peuple le chargea des pires imprécations, mais en épargnant son nom et qu'il était fort troublé par une prophétie qui avait annoncé le drame.

³⁹ Polydore Hochart — *De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite*, 1889

⁴⁰ Auteur du fameux « on sait de temps immémoriaux combien cette fable de Christ nous a été profitable. »

sa bibliothèque d'un ouvrage ancien et prestigieux. Hochart explique qu'on assistait cette époque à une véritable industrie du faux document.

On a toutes les raisons de penser que ce court passage a été ajouté par Poggio Bracciolini qui l'aurait construit d'après le récit de Sulpice Sévère, bien plus tardif⁴¹. Sulpice Sévère, l'exception signalée ci-dessus, écrit vers 406. Dans le second livre de son *Histoire sacrée*, il consacre l'ensemble du chapitre XXIX à nous détailler l'incendie et surtout les supplices des chrétiens, dans des termes très proches de ceux de Tacite. Il ajoute que la religion fut alors proscrite et que Pierre et Paul furent exécutés. Suivent en quelques lignes l'évocation de la guerre des Juifs et la mort de Néron dont il ne connaît pas la cause exacte. Le récit de l'incendie et de la persécution qui s'ensuivit est précédé immédiatement par celui de la mort de Simon le Magicien qui s'était élevé dans les airs, soutenu par deux démons. *Mais les prières des apôtres mirent en fuite ces démons et Simon tomba au milieu d'une foule de peuples et se tua* dans sa chute. Espérons que la source de Sulpice Sévère concernant l'incendie de Rome est plus sérieuse que celle concernant la fin de Simon. L'épisode a également intéressé les fabricants de faux témoignages, notamment l'auteur de la correspondance apocryphe entre Paul et Sénèque, qui date probablement de la fin du IV^e siècle. La lettre XII adressée à Paul est en effet consacrée à l'incendie de Rome :

Crois-tu que je ne ressente pas une douleur amère en voyant que votre innocence est condamnée à de fréquents supplices, et que le peuple, vous traitant d'ennemis publics et de criminels, vous attribue tous les malheurs de l'État ? (...) Chaque jour on envoie au supplice des chrétiens et des juifs, désignés sous le nom d'incendiaires. (...) Si les plus vertueux ont servi, cette fois, de victimes expiatoires pour tout le peuple, lui aussi subira pour tous la peine du feu éternel. Cent trente-deux maisons, quatre quartiers ont brûlé pendant six jours. Le feu s'est arrêté dans la septième journée.

Tacite est aussi auteur des *Histoires*, composées avant les *Annales*. Dans le livre II où il est question de Jérusalem, il ne cite pas les chrétiens alors que c'était l'occasion de signaler l'origine de la secte pernicieuse évoquée dans les *Annales*. On trouve également au livre V un long développement sur la Judée et la guerre des Juifs. Même si Tacite en parle fort mal, sans doute renseigné par des auteurs étrangers à la région, il cite leurs superstitions bizarres, mais n'évoque pas les chrétiens. Voici en quels termes il résume l'histoire de la Judée :

⁴¹ Tellement tardif qu'au Xe siècle, Agapios ne connaît ni le témoignage de Tacite, ni celui de Sulpice Sévère.

Donné par Antoine à Hérode, ce royaume fut agrandi par Auguste victorieux. Après la mort d'Hérode, et sans attendre les ordres de César, un certain Simon avait usurpé le nom de roi. Il fut puni par Quintilius Varus, gouverneur de Syrie, et la nation, réduite au devoir, fut partagée entre les trois fils d'Hérode. Elle fut tranquille sous Tibère. Ayant reçu de Caius l'ordre de placer son image dans le temple, elle aima mieux prendre les armes : la mort de Caius arrêta ce mouvement. Sous Claude les rois n'étaient plus, ou leurs domaines étaient réduits à peu de chose : ce prince fit une province de la Judée et en abandonna le gouvernement à des chevaliers ou à des affranchis.

Tacite — histoires V-9

Tacite fait allusion aux troubles qui ont résulté de la volonté de Caligula de faire placer sa statue dans le temple, décision qui fut à l'origine de violences dans toute la Judée, mais aussi à Antioche, à Alexandrie et à Rome. Au début de son règne, Claude dut rédiger plusieurs édits pour calmer le jeu. C'est sans doute à la suite de ces événements qu'il faut placer l'épisode de l'expulsion de Rome des juifs séditieux évoqué par Suétone (cf. infra).

Les historiens sont depuis longtemps réservés sur la valeur historique de l'ensemble de l'œuvre de Tacite. Napoléon estimait que Tacite *n'est pas du tout le modèle de l'histoire et des historiens*. En 1906, Étienne Bacha⁴² postulait que les Annales n'étaient qu'une série d'inventions et de mensonges habilement présentés comme des faits vrais. Il relève les différents effets littéraires utilisés par Tacite, dont les personnages sont invariablement dépeints comme fourbes et menteurs. Il indique que Suétone s'est appuyé sur l'œuvre de son collègue, et qu'après l'avoir résumée, il a complété avec ses propres détails et conseille de se référer à d'autres écrivains plus objectifs. Michel Dubuisson⁴³ partage les mêmes réserves et rappelle que *la valeur historique de Tacite a très tôt suscité des doutes, voire des soupçons, qui dépassent le seul domaine de la méthode (valeur et utilisation des sources, compétence) et atteignent à celui de l'impartialité*.

Au total, le témoignage de Tacite ne nous apprend rien sur l'existence de Jésus. Tout au plus nous affirme-t-il que des communautés ont existé avant la destruction de Jérusalem, avant les textes chrétiens et avant que la séparation des juifs et des chrétiens ne soit effective. Tout cela est donc fort douteux.

⁴² Étienne Bacha – Le Génie de Tacite, cité par Laurie Lefèvre, Néron, la fabrique du monstre.

⁴³ Michel Dubuisson – La mort de Britannicus : lecture critique de Tacite, 1999

Pline le jeune (v 61 — v 15)

Caius Plinius Caecilius Secundus, écrivain latin, est né à Côme et mort à Rome sous Trajan. Fils de Lucius Caelius Cilo, il est adopté par son oncle Pline l'Ancien. Il débute sa carrière au barreau, entre en politique et devient successivement décemvir, tribun militaire, questeur (89) et préteur (93) et enfin sénateur et préfet du Trésor. Consul vers 100, il reçoit de l'empereur Trajan le gouvernement de la Bithynie vers 111 et meurt sans doute dans cette charge vers l'an 113. Il nous laisse neuf livres de *Lettres* adressées à des amis, un recueil de *Lettres à Trajan* et un *Panégyrique de Trajan* dans lequel il loue avec emphase les qualités du prince. Cette correspondance présente un grand intérêt historique pour les détails administratifs qui y sont traités. Mais Pline doit surtout son renom d'écrivain à ses *Lettres*. Écrites pour le public autant que pour les correspondants auxquels il les adressait, elles appartiennent à un genre bien défini : récits, éloges, dissertations. Même si elles manquent de spontanéité, elles nous permettent de nous faire une meilleure représentation de la société romaine à la charnière des premier et deuxième siècles.

Pline nous livre ainsi cette référence aux chrétiens dans une lettre qu'il écrit à Trajan, en 112, alors qu'il est proconsul en Bithynie, province située au bord de la mer Noire, au nord de l'actuelle Turquie. Il lui demande des instructions sur la manière de traiter les chrétiens, alors nombreux dans la province :

Voici la règle que j'ai suivie envers ceux qui m'étaient déférés comme chrétiens. Je leur ai demandé s'ils étaient chrétiens. Ceux qui répondaient positivement, je les ai interrogés une deuxième, puis une troisième fois, tout en les menaçant du supplice ceux qui ont persisté dans leur réponse, je les ai fait exécuter... Par le seul effet des poursuites, le crime comme il advient souvent a révélé l'ampleur de son étendue et plusieurs espèces se sont présentées. Un billet anonyme, contenant de nombreux noms, m'est parvenu. Ceux qui ont nié être ou avoir été chrétiens, j'ai estimé qu'il fallait les relâcher après qu'ils aient invoqué les dieux à ma suite et prié par l'encens et le vin ta statue que, dans ce but, j'avais fait apporter avec celles des divinités ; de plus, ils avaient maudit le Christ, toutes choses auxquelles, dit-on, on ne peut amener par force ceux qui sont vraiment chrétiens...

D'autres, nommés par l'indicateur ont dit qu'ils étaient chrétiens, et bientôt se sont rétractés, disant qu'ils l'avaient été, mais qu'ils ne l'étaient plus, les uns depuis trois ans, d'autres depuis plus, certains depuis vingt ans. Tous ceux-ci ont vénéré ta statue et les statues des dieux ; ils ont également maudit le Christ. Toute leur faute ou toute leur erreur ont-ils confessé, s'était bornée à se réunir habituellement à date fixe, avant le lever du jour et de chanter entre eux un hymne à Christ comme à un dieu ; ils s'engageaient aussi par serment non pas à accomplir tel ou tel crime,

mais à ne point commettre de vols, de brigandages ni d'adultère, à ne point revenir sur une foi jurée, à ne pas nier un dépôt réclamé.

Lettre de Pline à Trajan, X, 96

En réponse, l'empereur lui conseille de refuser les dénonciations anonymes, mais de punir ceux qui persistent à se dire chrétiens.

Ce document est cité de toute antiquité comme un témoignage indiscutable de l'existence de Jésus. Il est reconnu par les auteurs catholiques Aube, Labriolle, Boissier et même Renan.

L'authenticité de cette lettre est pourtant contestée dès le XVIIIe siècle. Même selon Guignebert,

Il faut assurément une bonne volonté intrépide pour compter cette assertion au nombre des témoignages recevables en faveur de l'historicité de Jésus.

Le point fort de la lettre de Pline est d'être connue et citée par Tertullien dans son Apologétique écrite vers 197 et que nous examinerons ultérieurement. Mais elle pose plusieurs difficultés quant à son contenu :

- 1) On s'explique mal qu'un proconsul de Rome en fin de carrière ait pu manquer à ce point de connaissances juridiques qu'il ait dû écrire à l'empereur lui-même pour demander des instructions à propos d'événements mineurs qu'il semble avoir réglés préalablement. Il est plus étonnant encore que cette lettre ait reçu une réponse connue, disant qu'il ne faut pas faire de recherches contre eux, mais que s'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir. Cette incohérence n'a pas échappé à Tertullien. Il est regrettable qu'à cette occasion, l'empereur Trajan, coupable de persécutions aux dires des pères de l'Église n'en ait pas profité pour signaler la présence de chrétiens aussi à Rome et dans tout l'empire à cette époque. En 112, la secte devait être connue depuis longtemps et les autorités devaient savoir de quelle manière la traiter. Trajan aurait pu utilement conseiller son proconsul désemparé et ajouter son propre témoignage sur la présence des chrétiens à Rome, ville qu'ils étaient justement censés avoir incendiée moins de cinquante ans auparavant ;
- 2) Le vocabulaire employé par Pline est surprenant : l'empereur romain est-il censé savoir ce que signifie le mot Christ, être informé que ce concept correspond à une attente des Juifs à caractère messianique, et qu'un personnage exécuté il y a quatre-vingts ans dans une province lointaine est à l'origine de cette affaire ? Un minimum d'explication aurait été bienvenu ;

- 3) On aimerait aussi comprendre ce que pouvait bien être un chrétien dans l'esprit des dirigeants romains de l'époque et pourquoi le simple fait de se déclarer comme tel pouvait conduire à une arrestation, des interrogatoires, suivis d'une possible exécution. De telles pratiques ne peuvent qu'étonner quand on connaît la passion romaine pour le droit et leur tolérance pour les affaires religieuses ;
- 4) La description des chrétiens de Bithynie telle que Pline nous la propose ne ressemble guère à ce que nous connaissons du primochristianisme. La pratique consistant à se *réunir habituellement à date fixe, avant le lever du jour et chanter entre eux un hymne à Christ comme à un dieu* correspond davantage à la description d'un rite issu d'un culte solaire oriental qu'à l'affirmation d'une espérance dans un Christ ressuscité. Est-on certain que la lettre faisait bien référence aux chrétiens ? Il y aurait matière à en douter ;
- 5) Une étude détaillée des thèmes et des textes de l'Apologétique fait apparaître un certain nombre d'incohérences et d'anachronismes dans le témoignage de Pline. On s'explique mal que Tertullien ait eu à sa disposition en 197 la correspondance de Pline le Jeune et surtout la réponse de l'empereur. Comment ces écrits administratifs qui ont circulé entre le nord de la Turquie et Rome ont-ils pu se retrouver dans la documentation de l'évêque de Carthage ? Nous ne le saurons sans doute jamais et l'hypothèse d'une falsification n'a rien de fantaisiste. Mais quel serait alors le rôle de Tertullien ? Serait-il l'auteur, le complice ou la victime de la fraude ? Ou faut-il reprendre l'opinion du père Hardouin, érudit jésuite du siècle de Louis XIV, qui affirmait, selon Hochart, que l'essentiel de la littérature latine profane avait été composée dans les couvents bénédictins et n'était guère antérieure au XIII^e siècle ? On comprendrait mieux alors pourquoi Tertullien s'applique à christianiser tous les protagonistes, depuis un Tibère touché par la grâce jusqu'à un Sénèque presque chrétien, « notre Sénèque » ;
- 6) Au témoignage de Tertullien à propos de Pline, on peut aussi opposer l'ignorance de Justin qui, quelques décennies plus tôt, dans ses propres apologétiques, ne fait aucune mention de la lettre en question qui pourtant illustrerait à merveille son propos. Silence également de Flavius Arrien, originaire de Nicomédie en Bithynie, dont l'enseignement comporte des points communs avec la doctrine chrétienne, mais qui lui aussi ignore Jésus. Quant à son « histoire de la Bithynie », elle ne nous est pas parvenue, pas plus que l'ouvrage que Dion Cassius, né lui aussi en Bithynie à Nicée, a consacré à Arrien, ou le traité de droit de Domitius Ulpien où l'on aurait pu apprendre comment les juristes s'y prenaient avec les chrétiens. On peut citer également d'autres sources

païennes disparues, qui portaient sur cette époque ou cette région : la Chronographie de Porphyre, la Chronique de Dexippe, les Res gestae d'Ammien Marcellin, auteur d'une histoire romaine comportant trente-et-un livres dont les treize premiers ont disparu.

Selon des auteurs critiques, la correspondance entre Pline le Jeune et Trajan s'explique bien mieux si l'on considère que les *christiani* de cette époque étaient considérés comme membres d'une association secrète et militante, héritière des mouvements messianiques juifs qui avaient troublé la Judée au cours du premier siècle, et qui devaient se dissimuler parmi de simples croyants. En 105-106, pendant que Trajan était occupé à ses campagnes de Dacie, les armées du gouverneur de Syrie Cornelius Palma annexaient le petit royaume de Pétra qui deviendra la province d'Arabie Pétrée, l'actuelle Jordanie. Or c'était là qu'après la chute de Jérusalem en 70, les chrétiens s'étaient réfugiés et s'étaient *regroupés autour des parents du Christ* d'après le témoignage tardif d'Eusèbe de Césarée, vers 330. Cette conquête visait à protéger les voies commerciales entre l'Égypte et l'Orient, mais peut-être servait-elle également à des résistants juifs de sanctuaire au-delà du Jourdain. La tradition veut qu'en ces années-là, le pape Évariste ait été martyrisé à Rome. L'exécration et la persécution n'auraient alors pas une origine religieuse, mais résulteraient de la volonté d'écraser un mouvement rebelle. On ne peut aussi que s'étonner de l'acharnement des autorités d'obliger les chrétiens à renier leur foi quand on sait la grande tolérance de Rome pour les questions religieuses, tolérance qui caractérise des religions polythéistes. Si les *christiani* ont bien été perçus comme des messianistes activistes, c'est-à-dire proches des zélotes, l'attitude des autorités romaines à leur égard se comprendrait davantage.

Toujours est-il que la lettre de Pline arrive à point nommé à une époque où se développent les martyrologes et où Tertullien peut s'étendre à l'envi sur ces hommes pacifiques et justes, endurant avec une patience d'athlète les pires tourments. Car telle est l'intention de Tertullien qui insiste sur l'incohérence qu'il y aurait à interdire de les rechercher, pour ensuite les punir quand on les trouve. Autre élément de doute, nous ne disposons d'aucune trace de martyr chrétien dans cette région. Sous Trajan, on ne connaît que celui de Siméon, évêque de Jérusalem, dont les historiens ont prouvé qu'il était imaginaire, et celui d'Ignace d'Antioche qui a donné lieu à de nombreux faux attestés et qui de toute manière est antidaté d'une cinquantaine d'années. Nous n'avons pas davantage d'indications sur la présence de Pline en Bithynie. Dans son abrégé de l'histoire romaine de Dion Cassius, le moine Xiphillin parle longuement de cette région dont il est lui-même originaire et ne cite pas Pline. Enfin, dans une

abondante correspondance connue, c'est la seule lettre dans laquelle il est question des chrétiens, et s'il semble qu'on y reconnaisse le style littéraire de l'auteur, la présence d'une telle lettre dénote dans cet ensemble. Même si le témoignage de Pline est authentique, il est de quatre-vingts ans postérieur à la crucifixion et il ne porte pas sur l'existence de Jésus, mais sur celle de communautés chrétiennes. Or leur existence à cette époque est peu douteuse. Tout au plus nous renseigne-t-il sur leur présence dans cette région éloignée de la Palestine. On signalera enfin que la Bithynie est censée avoir été évangélisée par Pierre lui-même, qui dans son épître, écrit à leurs habitants. Malheureusement, cette lettre n'est probablement pas de Pierre et nous verrons ultérieurement à quel point les épîtres dites de Pierre sont écrites dans un style très paulinien. Toute cette région de l'Asie Mineure a été sillonnée en son temps de long en large par Paul, et l'on n'y connaissait pas Jésus, mais seulement le baptême de Jean Baptiste (cf. Ac 18,25 et Ac 19,3).

Suétone (69-125)

Gaius Suetonius Tranquillus, contemporain de Tacite, écrit vers 120 et nous livre deux témoignages. Dans le chapitre des *vies des douze Césars* qu'il consacre au règne de Claude (41-54), il nous signale la présence à Rome de juifs turbulents excités au tumulte par un certain Chrestus :

Iudaeos impulsore chresto assidue tumultuantis Roma expulit.

Il expulsa de Rome les Juifs qui causaient des troubles constants à l'instigation de Chrestus.

Vie de Claude, XXV

Selon Flavius Josèphe⁴⁴, l'empereur Tibère avait déjà eu l'occasion de bannir les Juifs de Rome en l'an 19, à la suite d'un certain nombre de crimes commis dans un climat d'agitation zélote, car on sait que le premier siècle est une époque submergée d'ardeur messianique. Des événements comparables semblent se reproduire sous Claude. Deux dates sont envisagées et les historiens penchent plutôt pour l'an 41⁴⁵ que l'an 49⁴⁶ et lient ces troubles à l'affaire de la statue que Caligula voulut faire ériger dans le temple de Jérusalem. Ces événements se déroulaient probablement dans les quartiers juifs. Il semble que

⁴⁴ Flavius Josèphe — Antiquités judaïques, 18,84

⁴⁵ Justin Taylor et Étienne Nodet, *Essai sur les origines du christianisme* – Cerf, 1998

⁴⁶ Paul Orose, prêtre, donne l'année 49 et cite Suétone (*Adversus paganos* 7,6, 15-16)

de telles agitations aient été de nature endémique et qu'elles auraient concerné plusieurs métropoles, dont Antioche et Alexandrie.

Cette courte phrase a fait couler beaucoup d'encre, car son sens n'est pas clair et pose plusieurs difficultés :

À propos de *Iudaeos* : Le latin ignore la ponctuation et il n'est donc pas facile de déterminer si l'expulsion concerne « les Juifs » ou si elle s'applique « aux Juifs qui causaient des troubles », *impulsore chresto* étant alors une simple précision. Cette question a de l'importance : dans un cas, on expulse tout le monde et c'est un événement remarquable, dans l'autre on expulse les agitateurs et cela relève plutôt de la rubrique des faits divers. On notera aussi qu'il n'est pas question de chrétiens.

À propos de *chresto* : le latin ignore également les majuscules et il est difficile de comprendre si l'on se trouve en présence d'un nom, d'un sobriquet ou de la tentative de traduction en latin du mot grec *Christos* qui lui-même traduit le mot hébreu *mashiah* 'signifiant messie. Dans l'hypothèse où il s'agirait bien d'un nom, le Chrestus dont parle Suétone est-il bien *Christos*, c'est-à-dire Jésus ou s'agit-il d'une autre personne ? Le nom de Chrestus ou Chrestos n'est pas rare ; il a été relevé plus de quatre-vingts fois sur des inscriptions latines. Il est souvent porté par des esclaves émancipés. On peut le traduire par *le bon*⁴⁷. Certains auteurs chrétiens affirment que la prononciation de Chrestos et de *Christos* était similaire. Comment donc comprendre ce *chresto* ? Le Christ, un Chrestus de l'époque, le messie ? En tout cas, il ne s'agit pas à cette époque des « chrétiens » au sens où nous l'entendrions aujourd'hui.

À propos d'*impulsore* : au sens strict, il faudrait traduire « à l'instigation de ». Mais cela signifierait alors qu'un activiste nommé Chrestus, vivant sous Claude, exerçait les Juifs de Rome au tumulte pour des raisons qu'on ignore. Lequel Chrestus n'aurait alors rien à voir ni avec Jésus ni même avec les chrétiens. Pour éviter cette difficulté, des auteurs ont préféré traduire le terme par « à propos de ». Mais on se heurte alors au problème évoqué précédemment concernant le mot *chresto*, notamment s'il n'est que la traduction du mot messie. « *Il expulsa les juifs de Rome qui se disputaient sans arrêt à propos du messie* »

⁴⁷ Jacques Giri note que le terme *Chrestos* se retrouve dans la première épître de Pierre et s'interroge sur la possibilité d'un culte rendu à un « dieu bon » qui aurait précédé celui de *Christos* et aurait ensuite été fondu en lui. Cf. Jacques Giri – Les nouvelles hypothèses sur les origines du christianisme – Ed. Karthala.

est une option tout à fait correcte grammaticalement et de plus historiquement plausible. Et là non plus, rien ne suggère que c'est Jésus qui est concerné.

Indépendamment de ces deux mots problématiques, il faut signaler que la phrase entière, qui n'en comprend en latin que sept, est intercalée au milieu d'une longue liste de décisions disparates, prises en faveur ou au détriment de divers peuples de l'empire :

Il ôta la liberté aux Lyciens (...) exempta les Troyens (...) chassa les Juifs de Rome (...) autorisa les ambassadeurs germains à s'asseoir à l'orchestre.

Le genre habituel chez les historiens romains était la chronique du règne d'un empereur. Ils listaient les faits advenus année après année. Parfois, quand ils accompagnaient une campagne militaire, ils intercalaient un long récit sur ce thème, puis reprenaient la chronologie. Souvent, ils faisaient figurer à la fin de la période une sorte de fourre-tout dans lequel ils entassaient pêle-mêle les événements divers. Est-ce le cas ici ? Faut-il considérer que cette façon de relater les faits est normale ou que la phrase concernant les juifs de Rome est suspecte ? Sa brièveté se prêterait bien à une interpolation, laquelle pourrait d'ailleurs ne concerner que les deux mots *impulsore chresto* car sans eux, la phrase conserve toute sa cohérence.

Cet édit de Claude expulsant les Juifs de Rome est cité par d'autres auteurs, notamment par Dion Cassius qui précise qu'ils ne furent finalement pas chassés, car ils étaient trop nombreux, sans doute entre quarante et cinquante mille au I^{er} siècle, mais qu'on leur interdit alors de tenir des assemblées. Et il n'y est pas fait mention de Chrestus. En revanche, et l'on ne peut que s'en étonner, l'épisode n'est pas mentionné par Sulpice Sévère dans son Histoire sacrée, au livre II chapitre XV, consacré au règne de Claude. Or Sulpice Sévère est un des premiers historiens de l'Église, et il n'aurait certainement pas omis de signaler qu'une dizaine d'années seulement après la mort du Christ, on se disputait déjà à Rome en son nom, au point d'exaspérer les autorités et les conduire à décider d'une expulsion.

Un texte apocryphe tardif, la doctrine d'Addaï, se fait l'écho de cet épisode et en donne une explication romantique : la femme de Claude avait assisté à Rome aux miracles de Pierre. S'étant rendue à Jérusalem, elle découvrit la Vraie-Croix. Elle raconta toute l'histoire à Claude qui décida alors de chasser les Juifs.

Bien entendu, les défenseurs des thèses chrétiennes n'hésitent pas à mettre en avant ce passage de Suétone comme une référence indiscutable à leur

Sauveur, et ils ne font pas dans la dentelle. Une édition de 1663 de Bernard du Teil, dédicacée au cardinal de Mazarin traduit la phrase de Suétone de la manière suivante :

Il chassa de Rome les Juifs qui ne cessaient de faire du bruit à l'occasion de la nouvelle religion des chrétiens.

Une édition de 1771, d'Henri Ophellot de La Pause donne cette traduction :

Il chassa de Rome les Juifs qui, pour établir la religion du Christ, excitaient sans cesse des troubles dans cette ville.

On admirera la hardiesse et l'intrépidité des traducteurs.

Suétone nous livre un deuxième témoignage à propos des chrétiens, dans le chapitre XVI du livre qu'il consacre au règne de Néron :

On imposa des bornes au luxe, on réduisit les festins publics à des distributions de vivres, on défendit de vendre dans les cabarets des denrées cuites en dehors des légumes et des herbes potagères, alors qu'on y servait auparavant toutes sortes de plats ; on livra au supplice les chrétiens, sortes de gens adonnés à une superstition nouvelle et malfaisante ; on interdit les ébats des conducteurs de quadriges qu'un antique usage autorisait à vagabonder dans toute la ville en trompant et volant les citoyens pour se divertir.

Cette phrase étrangement intercalée entre l'interdiction faite aux cabarets de vendre des mets cuits et une mesure destinée à freiner les excès commis par les conducteurs de chars est encore plus suspecte. À moins de supposer que Suétone ait eu un style particulièrement relâché et une forte propension au fourre-tout, l'interpolation semble manifeste, car dans le livre qu'il consacre à Tibère, il ne signale rien à propos d'événements messianiques en Palestine et que, dans le même ouvrage sur la vie de Néron, il ne mentionne pas la fameuse persécution des chrétiens après l'incendie de Rome. Moins d'un demi-siècle après ces événements spectaculaires, et alors que les chrétiens commençaient à se répandre dans l'empire, un historien tel que Suétone aurait quand même dû être informé de l'accusation portée contre les chrétiens, du martyre de Pierre et de Paul à Rome et surtout du récit de son collègue Tacite. Certains veulent précisément lire dans la phrase en question une confirmation du récit de Tacite. Mais alors, pourquoi Suétone aurait-il choisi de la faire figurer dans cette liste d'événements divers alors qu'il avait tout loisir de l'insérer bien en évidence dans le récit de l'incendie de Rome ?

La remarque formulée à propos de Tacite vaut également ici : quelle connaissance Suétone avait-il des chrétiens ? Quelle représentation pouvait-il

bien s'en faire ? À l'époque où il écrivait, le christianisme était séparé du judaïsme et les chrétiens pouvaient être identifiés. D'une manière générale, Suétone semble peu informé : est-il vraisemblable qu'on puisse, dans la Rome des années 115-120, parler des chrétiens en se contentant d'évoquer des *sortes de gens adonnés à une superstition nouvelle et malfaisante* ? Est-il cohérent que Suétone, qui ne peut pas ignorer que Christ est le nom du dieu des chrétiens, se permette d'évoquer *Chrestus* alors qu'il a l'occasion de nous apprendre que l'auteur de la secte pernicieuse posait déjà des problèmes à Rome sous Claude ?

Hadrien

Le successeur de Trajan écrit vers 125 et 133 deux lettres à propos de l'attitude à tenir vis-à-vis des chrétiens. Ces lettres dont le sens n'est pas clair nous sont connues par Eusèbe de Césarée :

À Minucius Fundanus :

J'ai reçu une lettre qui m'a été écrite par Serennius Granianus, homme clarissime à qui tu as succédé. Il ne me semble pas bon de laisser l'affaire sans examen, de peur que les hommes ne soient inquiétés et qu'on n'offre aux dénonciateurs une aide dans leur méchanceté. Si donc les habitants de la province peuvent soutenir ouvertement cette pétition contre les chrétiens, de manière à ce que l'affaire soit plaidée devant le tribunal, qu'ils se servent de ce seul moyen et non pas de pétitions ou de simples cris.

Au consul Servianus :

Ceux qui adorent Sérapis font comme les chrétiens ; même ceux qui s'intitulent évêques du Christ vénèrent Sérapis. Le patriarche lui-même est contraint par d'aucuns à adorer Sérapis, par d'autres à se prosterner devant le Christ. Il n'y a qu'un seul Dieu pour eux tous. Les chrétiens, les Juifs, les Gentils l'adorent pareillement.

On peut constater au travers de ces lettres qu'Hadrien maîtrise bien le vocabulaire paulinien. Être capable à cette époque de distinguer les chrétiens des juifs, mais aussi de connaître le concept typiquement chrétien de Gentil force l'admiration. Surtout de la part de l'empereur lui-même.

Une deuxième conclusion complète celle qui suivait l'absence d'attestation de la part des auteurs du premier siècle. Elle permet d'affirmer que *quand bien même ils seraient authentiques, les premiers témoignages attestent de l'existence des chrétiens et de leur discours, et en rien de la réalité historique de Jésus.*

À cette époque, nous commençons à nous éloigner du Jésus de l'histoire et à entrevoir le Christ de la foi. Les témoignages ultérieurs vont-ils nous éclairer davantage ?

Le Talmud et les témoignages juifs

Nous ne disposons d'aucun élément juif ancien et sérieux, même pour dénoncer Jésus et les chrétiens. Le Talmud n'est pas très prolixe à propos de Jésus, de ses aventures ou de ses continuateurs. Il produit tardivement le témoignage suivant :

La tradition rapporte : la veille⁴⁸ de la Pâque, on a pendu Jésus. Un héraut marcha devant lui durant quarante jours disant : il sera lapidé parce qu'il a pratiqué la magie et trompé et égaré Israël. Que ceux qui connaissent le moyen de le défendre viennent et témoignent en sa faveur. Mais on ne trouva personne qui témoignât en sa faveur, et donc on le pendit la veille de la Pâque.

BTB, Sanhédrin, 43 a

Ce récit du Talmud doit être apprécié au regard de l'esprit polémique qui existait entre les deux communautés, car de leur côté, les chrétiens n'hésitaient pas à faire dire aux Juifs à travers l'évangile de Matthieu : *que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.*

Il est possible de s'interroger si le « on », qui revient à deux reprises comme sujet du verbe pendre, est révélateur d'une gêne ou d'un manque d'information. Dans ce texte, les autorités romaines ne sont pas mentionnées et ne semblent pas avoir joué un rôle. La mort de Jésus est clairement revendiquée par les juifs et elle est réalisée de manière conforme aux normes juives de l'époque : une lapidation suivie de la *suspension* du cadavre à un *potéau* (*stauros*⁴⁹). On ne peut que s'interroger sur les raisons qui ont conduit la tradition juive à s'attribuer la responsabilité de la mort de Jésus, ce qui n'est pas à son avantage, là où les évangiles la disent seulement indirecte. En regard, Gérard Mordillat et Jérôme Prieur voient dans la crucifixion un élément incontournable,⁵⁰ car il aurait été plus avantageux pour les chrétiens d'incriminer les juifs que les Romains, mais

⁴⁸ Le Talmud adopte la chronologie de l'évangile de Jean contre les synoptiques, qui placent la crucifixion au premier jour de la Pâque.

⁴⁹ Les Témoins de Jéhovah prennent appui sur ce *stauros* pour éviter de parler de crucifixion.

⁵⁰ Cet argument nous est présenté comme une preuve décisive alors qu'il n'est qu'un point de vue permettant d'alimenter un débat.

on peut en dire autant des juifs qui auraient plutôt eu intérêt à laisser crucifier un criminel qu'à prendre la responsabilité de la mort d'un compatriote.

Quant à la valeur historique du récit que nous livre le Talmud, il ne serait pas honnête d'en extraire seulement la partie intéressante, c'est-à-dire la réalité de l'exécution de Jésus la veille de la Pâque, ce qui correspond à la chronologie de Jean face aux synoptiques, et d'en négliger les contradictions évidentes avec la version qu'en donnent les évangiles : il sera lapidé et fut pendu, ou qu'il se passa quarante jours et pas quelques heures.

Le témoignage du Talmud se fait sans doute l'écho d'un écrit apocryphe, l'évangile de Pierre⁵¹, qui indique clairement que Jésus a été condamné par Hérode Antipas, en présence de Pilate qui s'en lave les mains :

Parmi les Juifs, personne ne se lava les mains, ni Hérode, ni aucun de ses juges. Et comme ils ne voulaient pas se les laver, Pilate se leva (pour s'en aller). Et alors le roi Hérode ordonne que le Seigneur soit poussé dehors, en leur disant : « faites tout ce que je vous ai ordonné de lui faire ».

Autre écho cette fois plus problématique : en lisant attentivement l'évangile selon Jean, on peut noter l'étonnante imprécision du texte quant à l'identité de ceux qui crucifient Jésus. Le verset Jn 19,15 se termine par :

*Pilate leur dit : crucifierai-je votre roi ? Les grands prêtres répondirent : « nous n'avons pas de roi, sinon César. 16 alors il le **leur** livra pour qu'il fût crucifié. **Ils** prirent donc Jésus ; 17 et chargé lui-même de sa croix, il sortit vers le lieu dit du Crâne, ce qui se dit en hébreu Golgotha 18 où **ils** le crucifièrent, et avec lui...*

Il semble donc bien que pour Jean aussi, la crucifixion ait été réalisée par les Juifs⁵². On ne peut donc nier qu'il ait existé parmi les premiers chrétiens une vraie tradition selon laquelle Jésus a été crucifié par les Juifs et non par les Romains. Un autre témoignage juif, cette fois fortement polémique, fait de Jésus le fils d'une prostituée juive et d'un soldat romain nommé Panthera. Ce prétendu témoignage repris par Celse n'est probablement qu'une caricature antichrétienne et ne présente qu'un faible intérêt d'un point de vue historique.

D'une manière générale, on peut s'étonner du peu de cas que les Juifs semblent avoir fait des chrétiens en général et de Jésus en particulier. Ils auraient

⁵¹ Évangile de Pierre, Maria Grazia Mara - Éd. Cerf 2006. La version de cet évangile est elle-même reprise dans la Didascalie syriaque, manuel d'instruction des évêques, et qui est à l'origine des Constitutions apostoliques.

⁵² Voir davantage de détails au chapitre 10 « Cruci-Fiction ».

pu avoir à cœur de critiquer et de réfuter la prétention messianique que lui attribuaient ses partisans, comme ils avaient critiqué celle de Shimon Bar Kochba en 135. Ce lourd silence est à rapprocher de celui de Flavius Josèphe à propos des sectes⁵³ juives dont les chrétiens sont absents. Les premiers apologistes chrétiens disposent de si peu de matière vis-à-vis des juifs qu'ils sont obligés de polémiquer avec des interlocuteurs fictifs comme le fait Justin avec le juif Tryphon. Car si la littérature juive de l'époque condamne globalement les déviants et les apostats, les *notsrim* et les *minim*, elle ne fait pas particulièrement mention des chrétiens à cette occasion. C'est surprenant, car on serait en droit d'attendre une réfutation solide et argumentée des thèses chrétiennes développées notamment dans l'évangile de Matthieu, qui cite abondamment les Écritures et autres prophéties pour justifier que Jésus est bien le Messie attendu.

Les récits talmudiques sont si rares qu'il est évident que la censure, y compris l'autocensure, fut à leur endroit particulièrement efficace. Bien plus tard, au moyen-âge, arrivent quelques éléments, mais que valent-ils ? On retrouve un jeu de mots désobligeant sur l'évangile (Evangelion) et le rouleau du péché (Aven Guillaion). Nous disposons aussi des Toldot Yeshu, histoire de Jésus vue depuis le ghetto juif, avec une certaine volonté d'éloigner les juifs christianisants de la synagogue. Au total, ces textes ne nous apportent rien d'intéressant dans notre recherche du Jésus historique si ce n'est la confirmation qu'en milieu judaïsant, il n'était venu à l'idée de personne, si longtemps après et en l'absence de sources, de contester son existence historique, même à un moment où les premiers chrétiens n'hésitaient pas à la remettre en cause.

Celse

Auteur païen critique, il est l'auteur du "*discours vrai contre les chrétiens*" qu'il tenait pour une secte récente et incivique :

Il est une race nouvelle d'hommes nés d'hier, sans patrie ni traditions, ligués contre toutes les institutions religieuses et civiles, poursuivis par la justice, universellement notés d'infamie, mais se faisant gloire de l'exécration commune : ce sont les chrétiens (...). Dans ces derniers temps, les chrétiens ont trouvé parmi les juifs un nouveau Moïse qui les a séduits mieux encore. Il passe auprès d'eux pour le fils de Dieu et il est l'auteur de leur nouvelle doctrine (...). On sait comment il a fini. Vivant, il n'avait rien pu faire pour lui-même ; mort, dites-vous, il

⁵³ Dan Jaffé considère à bon droit qu'au vu sa connotation moderne, il n'est pas souhaitable d'utiliser le terme habituel de « secte » et préfère parler de « confréries politico-religieuses ». Dan Jaffé - Le Talmud et les origines juives du christianisme - Éd. Cerf 2008.

ressuscita et montra les trous de ses mains. Mais qui a vu tout cela ? (...) Soutenez l'empereur de toutes vos forces, partagez avec lui la défense du droit ; combattez pour lui si les circonstances l'exigent ; aidez-le dans le commandement de ses armées. Pour cela, cessez de vous dérober aux devoirs civils et au service militaire ; prenez votre part des fonctions publiques, s'il le faut, pour le salut des lois et la cause de la piété.

Discours vrai, 178.

Ce texte est connu grâce à la réfutation détaillée qu'en a produite Origène et qui a permis sa reconstitution. La disparition de l'original, sans doute détruit, ne permet pas de nous assurer de la sincérité de ce travail. Le témoignage et l'existence même de Celse ont été contestés par des auteurs critiques tels que Daniel Massé. En effet, la lecture de Celse peut laisser perplexe tant il connaît bien et cite à loisir les différents textes chrétiens. On devine au travers des détails de son argumentation qu'il a entre les mains l'évangile de Matthieu puisqu'il critique son récit de l'enfance. Mais il dispose aussi du texte de Jean et de celui de Luc. Il serait ainsi le premier auteur à témoigner de l'existence historique des évangiles, à une époque où même les auteurs chrétiens commencent à peine à les citer. La lecture de Celse laisse l'impression troublante que ce païen a sous les yeux un codex complet, deux siècles avant que le premier soit historiquement connu.

En ce deuxième siècle, nous disposons aussi de témoignages secondaires et indirects, tels que celui de **Lucien de Samosate** (120 — v 180), auteur satirique qui vécut sous Marc Aurèle, qui nous parle du “*sophiste crucifié*” auquel les chrétiens rendent un culte, et qui se moque de leur crédulité. Selon les tenants de l'historicité de Jésus, **Jules l'Africain** (v 221) aurait apporté indirectement un témoignage, réfutant les propos d'un certain Thallus :

Thallus appelle cette obscurité une éclipse de Soleil dans le troisième livre de ses Histoires, cela sans raison apparente. Car comment peut-on croire à une éclipse de Soleil lorsque la lune est située à l'opposé de celui-ci ?

Ainsi, en se moquant de la confusion entre un événement astronomique impossible et une obscurité d'origine divine, l'Africain confirme habilement que la crucifixion fut un fait historique, et l'obscurité divine aussi par la même occasion. Il va sans dire qu'aucun des ouvrages dudit Thallus, auteur totalement inconnu, ne nous est parvenu, y compris à l'état de citation.

Avec ces derniers témoignages, nous arrivons à la fin du deuxième siècle. Les évangiles sont alors écrits et il s'est passé plus d'un siècle et demi depuis

les événements de Palestine. L'inventaire aura été en définitive assez bref. À titre de contrôle, il n'est pas inutile de s'intéresser à quelques écrivains ultérieurs pour se faire une opinion à propos de la qualité de leur documentation et pour voir s'ils ont eu la bonne idée de reprendre les récits édifiants de leurs prédécesseurs.

Eutrope

Cet historien peu connu servit sous l'empereur Julien qu'il accompagna dans son expédition contre les Perses en 363. Il nous laisse un abrégé de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à la mort de l'empereur Jovien en 364. À propos de Néron, il cite l'incendie de Rome sans mentionner les chrétiens dont il n'est jamais question dans son œuvre, à l'exception d'un passage, plutôt bref et obscur, dans la conclusion du livre XVI consacré à Julien :

Grand persécuteur des chrétiens, il ne répandait pas néanmoins leur sang, à l'exemple de Marc Antonin, qu'il s'efforçait de copier en tout.

Il est très remarquable qu'un historien de cette époque puisse à ce point ignorer les chrétiens, cinquante ans après l'édit de Constantin.

Aurelius Victor

Ce chroniqueur païen écrit vers 360 le *Livre des Césars*. Son œuvre dépend très largement de Tacite et Suétone. Dans son récit, il dispose de nombreuses occasions de citer l'existence des chrétiens. Mais il n'en dit mot, ni à propos du règne de Tibère, ni dans les pages qu'il consacre à Néron dans lesquelles il évoque pourtant l'incendie de Rome, ni à l'occasion de la mention qu'il fait de la guerre des Juifs. Comment peut-on expliquer, à une époque où le christianisme est devenu une religion licite et officielle, qu'un écrivain omette de citer les chrétiens en se fondant pourtant sur des sources réputées les mentionner ?

Sulpice Sévère

Contre-exemple des deux auteurs précédents, Sulpice Sévère est né vers 363 en Aquitaine et a écrit son *Histoire sacrée* sans doute peu avant 406. Son intention est de réaliser une histoire du monde d'après les Écritures saintes, et pas seulement une histoire romaine. Sa source principale est la chronique d'Eusèbe de Césarée. Depuis Eutrope et Aurelius Victor, il est facile de voir comment l'histoire profane de Rome est devenue en un demi-siècle l'histoire

chrétienne. Plusieurs siècles après les événements, tout s'éclaire subitement : on connaît désormais la date de naissance précise de Jésus, "*sous le consulat de Sabinus et de Rufinus, le 8 des calendes de janvier*", quatre ans avant la mort d'Hérode. Sulpice Sévère nous livre l'époque de sa mort : *la dix-huitième année du règne de cet Hérode sous le consulat de Fusius Geminus et de Rubellius Geminus* ». Il nous donne aussi le détail de la dispute⁵⁴ à Rome entre Pierre et Simon le magicien, tirée d'un évangile apocryphe, ainsi qu'un scoop sur la récente découverte par l'impératrice Hélène, mère de Constantin, des vestiges de la Passion à Jérusalem. Mais est-ce bien de l'histoire ?

Agapios de Manbij (Hiérapolis)

Cet auteur syrien mort en 942 nous livre une histoire du monde qui dépend beaucoup d'Eusèbe de Césarée. Il se veut très précis sur les dates et cite le calendrier depuis Adam et Alexandre. Il tente de concilier les dates évoquées par les différents évangiles. Selon lui, la naissance de Jésus a donné lieu à une correspondance entre Auguste et le savant grec Longinus, Marie était âgée de treize ans, vécut six ans après l'Ascension et cinquante-et-un ans au total. Nous apprenons que Hérode le Grand, ne voyant pas revenir les mages, *envoya tuer tous les enfants de Bethléem âgés de deux ans et au-dessous, parce que le Messie atteignait à cette époque l'âge de deux ans*. Jésus serait donc né vers l'an 2 av. J.-C., trop tard pour la date de la mort de Hérode, trop tôt pour celle du recensement de Quirinius. Agapios fait mourir Jésus l'an 19 de Tibère et 342 d'Alexandre, la Pâque ayant eu lieu un jeudi, ce qui correspond au calendrier johannique. Il témoigne du tremblement de terre évoqué dans l'évangile de Matthieu et indique que c'est l'écho de cet événement qui conduisit Tibère à disgracier Pilate. La lecture de son œuvre nous permet de découvrir que le ton généralement employé ressemble à celui des textes apocryphes les plus puérils. C'est de lui que nous tenons la version « raisonnable » du Testimonium Flavianum.

Par ailleurs, que savons-nous à propos des compagnons⁵⁵ de Jésus qui puisse nous être de quelque utilité ? Quelques continuateurs sont cités par Flavius Josèphe, en général pour signaler leur supplice (son frère Jacques, déjà cité),

⁵⁴ À l'aide de la magie, Simon, qui se donnait pour un dieu, s'éleva dans les airs, soutenu par deux démons. Mais les prières des apôtres mirent en fuite ces démons et Simon tomba au milieu d'une foule de peuple et se tua dans sa chute. (Sulpice Sévère — Histoire sacrée L.II-XXIX.)

⁵⁵ Disciples ou apôtres, ils sont pour la plupart inconnus, mais les textes apocryphes vont nous offrir une multitude de récits de leur vie et de leur mort.

mais sur la base d'éléments qui semblent lointains. Mais nous ne disposons d'aucun témoignage profane concernant même les personnages les plus importants. L'histoire ne sait rien à propos de Joseph⁵⁶, de Marie, de Paul, ni de Pierre. Pour Paul, rien n'est prouvé quant à sa prédication à Rome, et pour ce qui est de Pierre,

| *On ne sait rien de Pierre, même pas s'il est allé à Rome. (Renan)*

Même le Nouveau Testament se révèle anormalement muet sur le sujet : les Actes des apôtres qui parlent de Paul et de son séjour à Rome jusqu'en l'an 63 ne font pas la moindre allusion à la présence de Pierre dans la capitale de l'empire. Paul, lui-même, dans son épître aux Romains ou dans ses épîtres datées de Rome, ne parle pas de son collègue. Symétriquement, les lettres attribuées à Pierre ne parlent pas de Paul, pas plus que de Marc qui est pourtant censé avoir relayé ses souvenirs dans son évangile. Il n'est pas question non plus de Luc, l'incontournable compagnon de Paul. Ces graves invraisemblances ne sont jamais mentionnées par les historiens et autres experts.

Quant aux fameux douze disciples ou apôtres de Jésus, non seulement ils sont totalement inconnus de l'histoire, mais ils le sont également des évangiles (celui de Jean ne donne pas de liste et en oublie certains, y compris lui-même) puisqu'une bonne moitié d'entre eux ne sont connus que par la simple présence de leur nom dans une liste, voire par un seul évangéliste.

Résumons : quand bien même nous retiendrions pour fiables et authentiques *tous* les témoignages des deux premiers siècles sur Jésus, et en identifiant sans hésiter Chrestus/Christos à notre Jésus, nous pourrions écrire ceci :

« *Nous connaissons depuis Claude des disciples de Chrestus qui ont causé des troubles dans la communauté juive de Rome (Suétone), ont été persécutés sous Néron (Tacite/Suétone), étaient inquiétés au début du second siècle en Bithynie (Pline). Cette secte se référait à un personnage appelé Christ par ses disciples qui le considéraient comme un Dieu (Pline). Ce Jésus était un sage qui fit des adeptes. Condamné à la crucifixion par Pilate, ses disciples ont affirmé qu'il était ressuscité. Il avait un frère, prénommé Jacques, qui fut exécuté en 62 (Josèphe)* ».

⁵⁶ Joseph est également absent de l'évangile de Marc.

Rien d'autre. Nous venons de faire le tour exhaustif de ce que les historiens « savent » de Jésus par les sources profanes. Et nous avons vu à quel point ces témoignages étaient douteux, ce qui est normal vu que le seul qui soit réellement témoin de Jésus est un faux avéré. Ils ignorent même qu'il est Galiléen ou de Nazareth. De même, nous ne disposons d'aucun document connu sur le christianisme primitif ou sur les autres personnages du Nouveau Testament qui pourrait nous permettre de compléter cette pauvre information. Même les écrivains parmi les plus classiques et les plus orthodoxes doivent en convenir :

Guignebert :

Les prétendus témoignages païens ou juifs n'ont aucune portée et [que] le silence de Josèphe n'est pas favorable à l'historicité du récit évangélique⁵⁷.

Daniel-Rops :

À s'en tenir aux documents romains seuls, il n'est pas rigoureusement démontrable que le Christ ait bien existé, qu'il ait été condamné et crucifié sous Ponce Pilate, mais cela paraît hautement probable et admis par beaucoup de gens peu de temps après sa mort.

Dujardin :

Même si elles sont authentiques, et dérivent de sources plus anciennes, elles ne nous ramèneraient pas avant la période lors de laquelle la légende évangélique prit forme, et ainsi ne pourraient attester que la légende de Jésus et non son historicité.

Un auteur moderne tel que Simon Claude Mimouni admet que le Jésus historique est inaccessible, contrairement à son frère Jacques le Juste⁵⁸. Au total, ces références rares et brèves à un homme qui a bouleversé le monde peuvent difficilement être tenues pour des preuves de son existence réelle, ce qui pose le problème de l'authenticité des bases d'une religion fondée sur l'affirmation d'un événement historique qui n'aurait pas laissé de traces.

Un autre élément trouble les plus sceptiques : comment expliquer qu'un personnage réel ait pu être divinisé en aussi peu de temps, ou inversement, comment expliquer qu'un homme-dieu aux aventures spectaculaires n'ait laissé aucune trace parmi les écrivains de son temps ? Il faut au minimum envisager qu'un certain fond culturel préexistait et a favorisé la construction des récits et l'élaboration des contours du personnage.

⁵⁷ Guignebert — le problème de Jésus, p.149 — Flammarion 1914

⁵⁸ Simon Claude Mimouni — Jacques le Juste, op.cit.

En matière de méthodologie, il faut rappeler que la valeur historique de l'ensemble de l'œuvre des historiens antiques fait l'objet d'une grande réserve, car les différents critères de rigueur qui nous sont désormais habituels étaient ignorés de ces époques reculées. Dans la plupart des cas, les récits ne sont pas circonstanciés, les auteurs négligent de préciser les lieux, les dates, les noms et les sources. Ils écrivent dans un monde où les souverains peuvent prétendre sans complexe descendre des dieux de l'Olympe. L'existence réelle de personnages comme Hercule ou d'animaux fabuleux comme le phénix est aussi attestée par les historiens de l'antiquité que les généalogies les plus fantaisistes. Il serait erroné de voir dans les anomalies évoquées ci-dessus les traces d'un complot systématique opéré par l'Église ou une volonté délibérée de fraude généralisée : ce sont tout simplement les normes de l'époque. À cette époque, on recopiait l'œuvre de ses prédécesseurs sans vergogne, sans vérification et sans appareil critique. On adaptait les récits à ses besoins ou ses conceptions sans le moindre complexe. Même Tacite et Suétone ont écrit l'histoire avec de fortes intentions littéraires et politiques, et les historiens d'aujourd'hui n'hésitent plus à prendre de sérieuses distances.

C'est à nous qu'il reviendrait de trier et de tenter de démêler le vrai du faux, afin de dégager l'histoire du roman à prétention historique. Selon l'argument fort bien exprimé par Michel Gozard⁵⁹, il faudrait finalement davantage de raisons pour douter de l'historicité de Jésus que pour l'admettre. Contester cette opinion serait un a priori, réclamer des preuves sérieuses serait se montrer hypercritique. Nous sommes censés accepter froidement les affirmations d'une secte du premier siècle. Pour Jean-Marie Salamito⁶⁰, c'est la théorie de la non-existence de Jésus qui serait un mythe. On serait pourtant en droit de poser la question suivante : *vu la description dont nous disposons du personnage de Jésus, quelles raisons pouvez-vous avancer, qui permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un personnage historique ?* C'est aux chrétiens qu'il appartient de prouver l'existence réelle de leur héros improbable et certainement pas aux historiens de démontrer qu'un être humain ayant une existence historique ne marche pas sur l'eau et ne ressuscite pas après sa mort. On ajoutera l'anomalie que constitue l'absence de corps ou de sépulture qu'il est bien pratique de justifier par des résurrections, des ascensions et des enlèvements au Ciel. À

⁵⁹ Michel Gozard — Jésus ? Éd. Publibook 2003

⁶⁰ Jean-Marie Salamito — Monsieur Onfray au pays des mythes.

moins que ces derniers ne soient historiques, bien sûr. Si Jésus a réellement existé, ses défenseurs doivent au minimum le décrire.

Quant au procès d'abus en interpolation qui est parfois intenté par certains défenseurs de l'historicité de Jésus, qui trouvent qu'il est bien pratique de rejeter comme interpolations les « preuves » disponibles, il est nécessaire de rappeler que les fraudes avérées sont innombrables. L'Église fut la première à écarter des textes et à affirmer avec le dogmatisme le plus raide des vérités de foi auxquelles plus personne ne croit, mais qu'elle maintient toujours dans son catéchisme officiel, par exemple la chronologie de la rédaction des quatre évangiles et l'identité de leurs auteurs.

Concernant l'historicité et le détail de la vie de Jésus, la carence des historiens nous renvoie donc aux textes chrétiens qui fournissent ainsi 100 % de ce que nous *savons* de Jésus. Désormais, les historiens de l'Église avouent sans trop de gêne que nous ne savons rien de Jésus sinon qu'il a existé. Ce qui permet à Étienne Nodet de déclarer sans crainte d'être démenti : « *les évangiles sont les seules vies de Jésus qu'on puisse écrire, et ils enterrent vaillamment leurs commentateurs* ».